

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | Pagination multiple. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

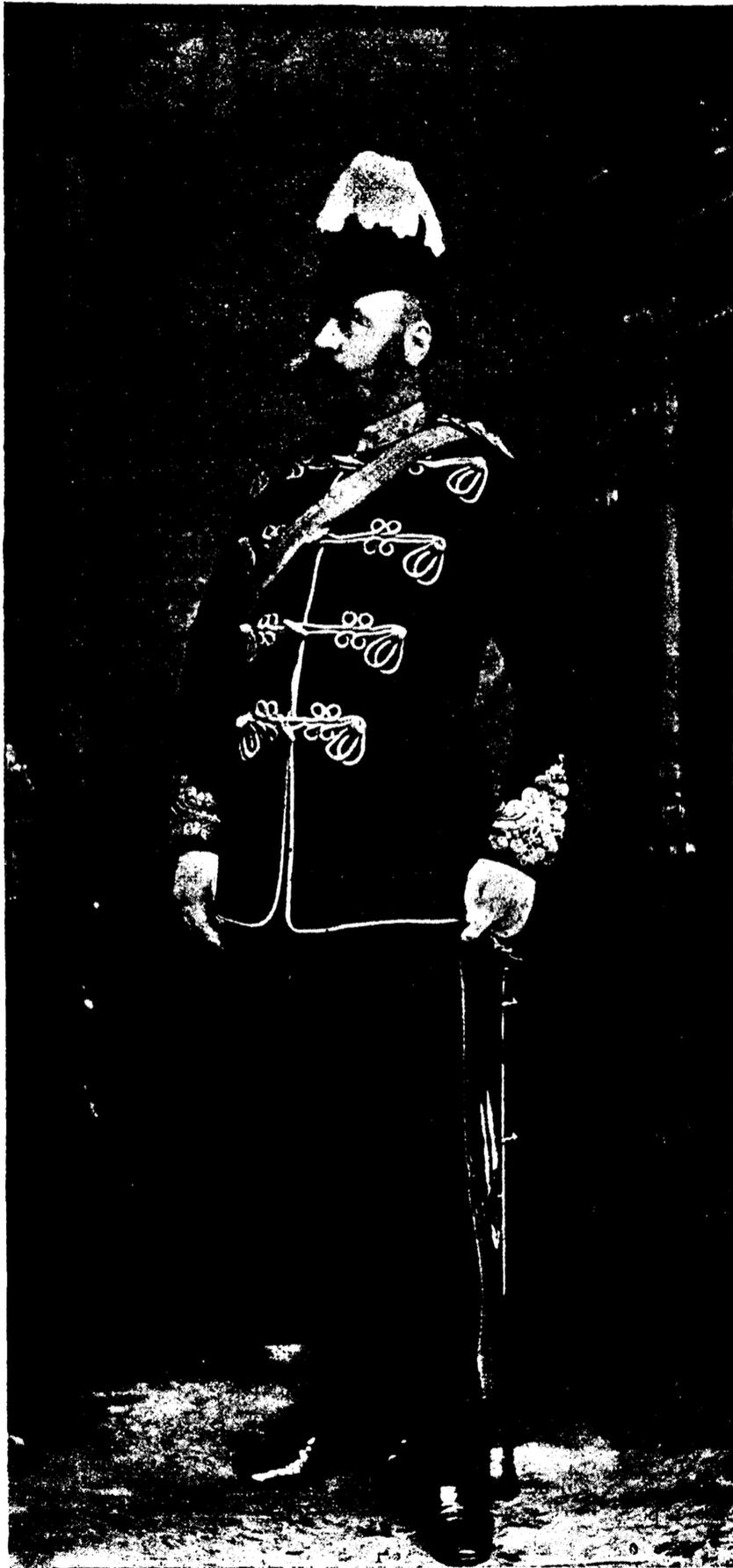
Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

9^{ME} ANNÉE, No 448—SAMEDI, 3 DECEMBRE 1892

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



THÉODORE JUCHEREAU DU CHESNAYE, DÉPUTÉ ADJUDANT GÉNÉRAL DU 7^e DISTRICT MILITAIRE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTES — Entre Nous, par Léon Ledieu. — Carnet du Monde Illustré, par J. St.-E. — Un souveur, par Chs Saint-Hilaire. — Abomey, capitale du Dahomey. — Sur l'amitié. — Poésie : La tombe de Cadiu. (avec gravure), par Louis Fréchette. — Galerie canadienne : Théodore Juchereau Du Chesnay, par Léon Ledieu. — Etymologies, par P.-G. R. — Poésie : Le vol, par W. Chapman. — Poésie : Profil de rail, par Léon de la Morinerie. — Etudes historiques : Sœur Marie Bribier, par G.-A. Damont. — Saint-Christophe (légende), par Xavier Marmier. — Notes et faits : Poissons électriques ; Origine de quelques arbres ; Le chauffage électrique ; Un revenant. — Choses et autres. — Feuilletons : Les manieurs de feu (suite) ; La belle ténébreuse (suite), par Jules Maury. — Problèmes d'Échecs et de Dames.

GRAVURES — Portrait de Théodore Juchereau Du Chesnay, député adjoint général du 7e district militaire. — Cadieux mourant sur les rives de l'Ottawa. — La guerre du Dahomey : Vue générale d'Abomey, capitale du Dahomey, récemment prise par les Français. — Gravures de six feuillets.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

| | |
|------------------|-------|
| 1re Prime | \$50 |
| 2me " | 25 |
| 3me " | 15 |
| 4me " | 10 |
| 5me " | 5 |
| 6me " | 4 |
| 7me " | 3 |
| 8me " | 2 |
| 86 Primes, à \$1 | 86 |
| 94 Primes | \$200 |

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

LE CENT-DEUXIÈME TIRAGE

Le cent-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de NOVEMBRE), aura lieu samedi, le 3 DECEMBRE, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister ; entrée libre.

ENTRE NOUS.



Je viens de lire un drame en vingt lignes et j'en frissonne encore.

Pendant que les bonnes vieilles tremblaient en pensant à la comète qui devait les réduire en vapeur, il se passait chez nous, en plein Canada, des choses tellement étranges qu'on les croirait enfantées dans le cerveau d'un de ces ro-

manciers lugubres dont les œuvres donnent le cauchemar.

Il y a quelques semaines, pas bien loin d'ici, à Moncton, Nouveau-Brunswick, le policeman Steadman était de garde, un soir, quand il fut attaqué

par deux bandits, Jim et Buck ; un coup de revolver, et Steadman tomba raide mort.

Jim et Buck, les deux brigands, étaient étroitement liés par une de ces amitiés qui semblent impossibles, mais que l'on constate quelquefois parmi les scélérats.

Buck est un bandit-né ; fils de vagabond, conçu dans quelque bouge, venu au monde avec tous les mauvais instincts, élevé on ne sait où, grandi au milieu de gredins, il ne pouvait que suivre les exemples qu'on lui avait donnés. Il ne concevait pas d'autre société que celle où il avait vécu et devait fatalement suivre la tradition paternelle.

Jim est certainement enfant de bonne famille. Où, quand, comment ? Tout est mystère dans sa vie, et l'on ignorera peut-être toujours son véritable nom. Bien mis, intelligent, instruit, ses manières, sa bonne tenue et son langage choisi ont vivement frappé l'auditoire de la cour d'assises et, tout en lui formait un violent contraste avec l'attitude de son complice.

Comment ces deux êtres, si disparates, en sont-ils venus à se rencontrer, à se lier, à s'associer dans le crime ? L'un se trouvant dès sa naissance au dernier degré de l'échelle sociale, l'autre devant en descendre successivement tous les échelons pour se trouver au niveau de son compagnon.

Tout est sombre dans ce problème.

* * * Donc, un coup de feu a été tiré, et il y a mort d'homme.

Jim et Buck, arrêtés tous deux sous accusation de cet assassinat, ont comparu devant la cour, et le procès suivit son cours.

Buck fut reconnu coupable d'avoir commis l'acte principal, d'avoir tué, Jim d'être complice. Le premier fut condamné à mort, le second au bagne.

En attendant, la terrible sentence, Buck resta impassible, pas un mot, pas un geste ne trahirent la moindre émotion et plus d'un spectateur du procès dut se dire que vraiment ce misérable était bien endurci pour paraître aussi indifférent.

Après la condamnation, les criminels eurent une courte entrevue, la dernière sur cette terre, et ceux qui y ont assisté ont dit qu'elle a été des plus touchante et que, décidément, ils ne comprenaient rien à l'organisation morale de ces deux êtres.

* * * Buck se prépare à mourir, — le 1er décembre a été fixé pour son exécution, — il est dans la sinistre cellule d'où il ne sortira que pour aller dans l'éternité ; il est toujours aussi muet, sombre, mais résigné. Il compte seulement les jours qui le séparent du matin de sa mort.

Jim a endossé la casaque du galérien et va aussi expier son crime, silencieux par force et ne voulant pas, du reste, parler du passé.

* * * On sait donc la fin.

Eh bien ! pas du tout, et c'est alors que se produit le coup de théâtre.

Un beau matin, on apprend avec surprise que Jim a demandé, au directeur du pénitencier de Dorchester, l'autorisation d'être entendu devant témoins. Il s'agissait d'aveux, et la situation étant très grave, cette permission fut accordée.

Jim raconta en détail la scène du meurtre, et il résulte de cette confession que la justice a été induite en erreur, que les jurés se sont trompés, que Jim est le vrai coupable et que Buck est innocent !

Jim sait parfaitement ce qui l'attend, si le procès est révisé, il n'ignore pas que sa vie est non-seulement en jeu, mais qu'il signe son arrêt de mort, et cependant il n'hésite pas et se dénonce.

* * * Qu'adviendra-t-il de tout cela ? Je l'ignore. Buck a-t-il été pendu hier, je ne puis le savoir, puisque cette causerie est écrite plusieurs jours avant l'impression du journal ; le ministre de la justice a-t-il, au contraire, pris en considération la demande de sursis qui lui a été envoyée ? Je ne le sais pas plus, mais, quoi qu'il en soit, il ressort de

cette aventure un fait indéniable qui est du ressort de la psychologie.

Chez ces deux êtres, partis de points diamétralement opposés et réunis par suite de circonstances que nous ignorons, chez ces deux hommes qui se sont mis volontairement en dehors de la société, un sentiment honorable a survécu : l'amitié.

L'amitié sincère, vraie, qui leur fait faire à tous deux un acte d'héroïsme. Buck qui donne sa vie pour sauver son ami ; Jim qui revendique son droit à la mort pour délivrer l'autre.

L'homme est vraiment un singulier animal.

* * * Mandat-Grancey raconte dans un de ses ouvrages un acte incroyable qui peut trouver sa place à côté du fait qui vient de se passer à Moncton.

Je regrette de ne pas en avoir le texte, mais je vais vous dire la chose en quelques mots :

On est aux derniers jours de la commune, en 1871, l'armée est dans Paris et l'on fusille partout.

Un jeune garçon de quinze ans vient d'être pris et fait partie d'un tas d'hommes et de femmes qui attendent que le peloton d'exécution soit prêt. L'enfant, un gavroche à l'air éveillé et intelligent, se détache du groupe et s'adresse au colonel entouré de plusieurs officiers :

— C'est-y vrai, m'sieu, que vous allez me faire fusiller ?

— Certainement, mon bonhomme, dans quelques minutes. Tout individu pris les armes à la main est fusillé.

L'enfant alors, sans forfanterie ni crainte, expose la situation de sa mère, *maman*, concierge d'une maison de la rue Miromesnil ; elle va l'attendre, il voudrait la revoir, lui remettre sa montre et l'embrasser. Il reviendra, *bien sûr*, si on lui accorde ce qu'il demande.

Le colonel le regarde un instant, réfléchit, se dit sans doute qu'on a déjà tant tué, que un de plus ou de moins, cela ne tire pas à conséquence, et lui dit :

— Et si je te le permets, tu reviendras ?

— *Sûr*, m'sieu, je vous donne ma parole.

— Eh bien ! va...

Et, s'adressant à ceux qui l'entourent, l'officier dit :

— Il a de l'esprit, le voyou, c'est ce qui vient de le sauver.

Il y a vingt minutes qu'il est parti, le tas d'hommes et de femmes a été fusillé, le colonel parle à ses officiers des difficultés dans lesquelles se trouve la France, il parle... quand, derrière lui, une voix :

— Voilà, m'sieu, j'ai dit la chose à *maman* : maintenant, je suis prêt. Faites-moi fusiller.

Le colonel se retourne, rouge comme une pivoine, les yeux furieux, lâche un juron énergique, empoigne le gosse par l'oreille — il avait envie de l'embrasser, je crois, dit Mandat-Grancey — lui allonge un formidable coup de pied au bas des reins...

— Veux-tu bien me f... le camp chez ta mère, crapaud !

Et, se retournant vers les témoins de cette scène :

— Ils ont donc des héros, ces brigands-là !

* * * Il me faut bien citer les actes d'héroïsme des criminels et des dévoyés, puisque les hommes vertueux n'en fournissent pas à la chronique.

Pourtant, réflexion faite, il se peut que c'est aussi tout simplement parce que les hommes vertueux, c'est-à-dire ceux qui ne s'occupent ni de politique, ni de questions de droit, ni de musique, ni de journalisme, ni de médecine, etc., etc., ne sont pas assez connus.

Mais la vertu n'est pas chose banquable, et, comme l'a dit le poète :

On l'admire, on l'adore : elle meurt de misère."

* * * Une étonnante histoire qui vient de Vienne où on la garantit exacte. C'est du moins le *Figaro* qui l'assure.

Il y a quelques jours, à Sadiez, capitale de la

petite principauté de Lichtenstein la princesse de Metternich et la comtesse Kielmansegg, femme du gouverneur de la Basse-Autriche, se sont battues au sabre pour des discussions survenues au comité de l'Exposition de Vienne dont ces deux dames font partie.

La princesse a été légèrement blessée au nez ; la comtesse Kielmansegg, à la troisième reprise, a été légèrement blessée au bras. Les témoins étaient la princesse Schwarzenberg-Liechtenstein et la comtesse Kinsky. Les blessures ont été soignées par la doctoresse baronne Lubinska, venue de Varsovie pour assister au duel.

D'autre part, on mande de Madrid à la Paix : " Les duels entre femmes deviennent de plus en plus fréquents en Espagne.

" A Natakoyo, en Asturie, deux dames sont allées sur le terrain. Il n'y avait entre elles aucune rivalité d'amour.

" Chacune des deux adversaires faisait le commerce des vins en gros, c'est la jalousie commerciale qui a provoqué entre elles le conflit. L'arme choisie était le poignard, que toutes deux maniaient avec une grande habileté.

" L'issue du duel a été grave : la plus âgée des adversaires a reçu une blessure mortelle à la gorge."

Jolies mœurs, et qui en disent long sur la moralité publique !

* * Vous savez que la plupart des Français qui vivent à l'étranger prétendent, avec le plus grand sérieux, que le paradis est la France et qu'après leur mort, s'ils ont vécu honnêtement, ils retourneront au pays dont ils ont douce souvenance.

Les Américains semblent être aussi de cet avis, témoin le dicton suivant :

" When a good American dies he goes to Paris."

Eudore Evanturel dit même que l'on ajoute :

" When a bad American robs he goes to Canada."

N.B.—Dans ma dernière causerie les typos me font dire "cultivateurs de notre globe" pour "convulsions de"—"millions" pour "milliers"—et, plus fort que tout le reste : "ordonnance" pour "endurance."—L. L.

CARNET DU ' MONDE ILLUSTRÉ '

Le lieutenant Chartrand, que LE MONDE ILLUSTRÉ a récemment portraituré, avec biographie de notre excellent collaborateur, M. Faucher de St-Maurice, va paraître en personne devant le public choisi de Montréal français. Vendredi de cette semaine, le 2 décembre, le Cercle Ville-Marie donne une de ses meilleures soirées musicales et littéraires, attendu que notre biographié en sera le conférencier. " L'armée française," avec joyeux épisodes du service, voilà le sujet qu'il traitera ; avec quel succès, personne n'en doutera, qui connaît Chartrand. Les billets, pour sièges réservés, à vingt-cinq centins, chez le libraire Granger, 1699, rue Notre-Dame, s'enlèvent à vue d'œil ; cela se conçoit : au Cercle Ville-Marie ! Chartrand ! Il y aura foule.

* *

L'excellente compagnie artistique dont M. Jehir Prume est l'âme dirigeante, a commencé, mardi le 22 novembre, la brillante série de ses concerts annoncés pour la saison d'hiver. Cette soirée musicale, à la salle d'Histoire naturelle, au No 32 de la rue Université, fera époque dans les annales harmoniques de Montréal. Sans parler du maître qui a été grand comme d'habitude, mentionnons le fait qu'aucun de ses auxiliaires, consciencieusement choisis, n'a été au-dessous de son rôle. Melle Murphy dans ses jolies chansons françaises a été particulièrement applaudie. C'était justice. Tous les amateurs, gagnés d'avance, se

rendront en foule au prochain concert de l'association musicale, si distinguée, le 6 décembre prochain.

* *

Si nous aimons faire connaître et apprécier nos artistes, il nous plaît surtout d'avoir à féliciter et encourager ceux de nos jeunes peintres qui consacrent leur pinceau habile à illustrer les beaux faits ou les vieilles légendes de notre histoire. A ce titre nous reproduisons aujourd'hui une bonne vue photographique du charmant tableau de M. Sinai Richer, " Cadieux mourant sur les rives de l'Ottawa." Cette toile parle d'elle-même, et on l'admire à juste titre.

* *

PETITE POSTE.—Gisèle, Ottawa.—Au foyer du MONDE ILLUSTRÉ, aimable postulante, on a le cœur large, croyez-le bien. Et l'on se sent heureux d'ouvrir les rangs pour offrir à de charmants hôtes comme vous la plus chaude hospitalité. Du reste, en nos longues causeries d'hiver, vous promettez de n'être pas, bien au contraire, la moins intéressante personnalité de la compagnie. Soyez des nôtres, mademoiselle.

C. O. S., Québec.—Dans sa colonne des jeux d'esprit, LE MONDE ILLUSTRÉ fera son profit de votre ingénieux envoi. Bien merci.

Edgar de Brévan, Fall-River.—Reçu à bras ouverts, quand vous voudrez nous revenir. Ce recueil, vous l'aurez. A revoir.

Augustin Lellis, Saint-Zotique.—Eh ! mais, excellent confrère, où avez-vous pris que nous vous boudions ? Nous n'attendons que votre prochain article pour lui donner bien vite la bonne place accoutumée. Vous êtes des nôtres, toujours.

M. Elie Martin, à Capendu (Aude), France.—Acceptée, monsieur, votre proposition. En conséquence, vous recevrez ce que demandé. Nous vous attendons au rendez-vous, et bienvenu. Merci des sympathies manifestées au peuple canadien-français et de l'intérêt que vous portez au MONDE ILLUSTRÉ, un de ses plus sincères organes, comme vous dites bien.—J. ST-E.

UN SOUVENIR



TITULE " Un souvenir " l'histoire suivante que me racontait, ces jours derniers, un de mes amis. L'histoire est authentique et de la plus rigoureuse exactitude.

" Ce soir-là, commença-t-il, le ciel était si beau, l'air imprégné de si suaves senteurs, il y avait dans la nature je ne sais quel charme, que malgré soi, on sentait son âme emportée dans un tourbillon de pensées, pas bien définies, mais d'une saveur indéfinissable. Et puis, les rues

étaient si désertes, qu'une promenade à travers la ville en repos devait être bien agréable. Je la proposai à mon amie, qui l'accepta volontiers.

" Il n'y avait pas bien longtemps que le soleil était disparu, là-bas derrière la montagne élevée. Un rayon lumineux s'élançait encore sur le ciel empourpré, marquant comme le sentier suivi par l'astre radieux.

" Comment peindre les douces émotions, le bonheur pur éprouvé près de celle qui était à mon bras ! Combien était pure, enthousiaste, sincère, l'affection qui nous animait ! Que de projets d'avenir n'avions-nous pas formulés en commun ! . . .

" Et nous marchions, ce soir-là, lentement, silencieusement, comme si nous eussions craint d'étouffer par une parole le battement précipité de nos cœurs de vingt ans.

" On s'était peu à peu éloigné des rues les plus fréquentées. Nous marchions alors sous les grands arbres dont les branches touffues et recourbées vers la terre semblaient vouloir abriter nos amours naissantes.

" Soudain, à dix pas, nous voyons un objet

semblant se remuer dans la poussière de la rue. Cet objet, qu'on ne pouvait d'abord bien définir, s'avancait en rampant vers le trottoir que nous suivions. Une petite tête se dresse, et on aperçoit alors distinctement les formes d'un serpent de plusieurs pouces de longueur, franchissant le trottoir.

" Il disparut sans même qu'on eût eu le temps de faire une remarque. Nous restâmes, pour ainsi dire, figés sur place. Aucun son ne put sortir de nos gorges ; l'apparition de ce serpent maudit nous impressionnait désagréablement.

" Nous reprîmes à pas lents, mais l'âme un peu troublée, le chemin de la maison.

" Avions-nous tort de croire que la vue de ce serpent pourrait nous être fatale ?

" On va le voir.

" Jamais l'ombre d'un différend, d'une contradiction, si communs en amour, pourtant, ne troublèrent nos relations qui ne cessèrent d'être affectueuses. Nous oubliâmes, avec le temps, l'être immonde entrevu dans l'extase d'un amour si réciproque, et il arriva ce qui arrive invariablement quand deux personnes s'aiment sincèrement, nous nous épousâmes.

" L'ivresse de nos amours ne nous avait endormis que pour mieux nous faire connaître les douleurs du réveil. Nous restâmes ainsi à nous chérir, à nous caresser, à nous adorer avec toute l'ardeur de nos âmes, pendant deux mois ! . . . Ma femme mourut de consommation, et je restai seul, seul avec le souvenir de celle que Dieu avait arrachée à ma tendresse.

" La douleur intense n'a pas d'expression propre. Je ne pourrais trouver de paroles capables de rendre les angoisses, les déchirements de mon âme en deuil. Elle était si belle, si affectueuse, si dévouée ! Et mourir à vingt ans, quand l'on n'a fait que tremper ses lèvres à la coupe des jouissances, des ivresses d'un si grand amour ! . . .

" Aujourd'hui, après cinq ans de larmes versées sur la tombe de Florence, le souvenir du serpent maudit, de cette vipère immonde, me revient encore à l'esprit, comme si j'eusse vu hier ses mouvements sinueux, ses plis affreux se dérouler devant moi."

CHARLES ST-HILAIRE.

ABOMEY, CAPITALE DU DAHOMEY

(Voir gravure)

La guerre du Dahomey, que les Français ont menée depuis quelques mois avec cette furia française dont ils ont le secret, vient de se terminer par la prise d'Abomey, la ville capitale du roi nègre Béhanzin. Nous avons illustré assez fréquemment les péripéties intéressantes de cette lutte, dont le succès définitif va ajouter un vaste territoire colonial ou protégé aux possessions françaises ; il nous a paru convenable et instructif de compléter la liste de nos illustrations dahoméennes par ce portrait du roi et cette vue fidèle de la capitale.—J. ST-E.

SUR L'AMITIÉ

Un brave homme choisit ses amis, un orgueilleux ses ennemis ; un égoïste ne veut ni des uns ni des autres ; un habile va des uns aux autres ; un amoureux a oublié tous ces mots-là.

* *

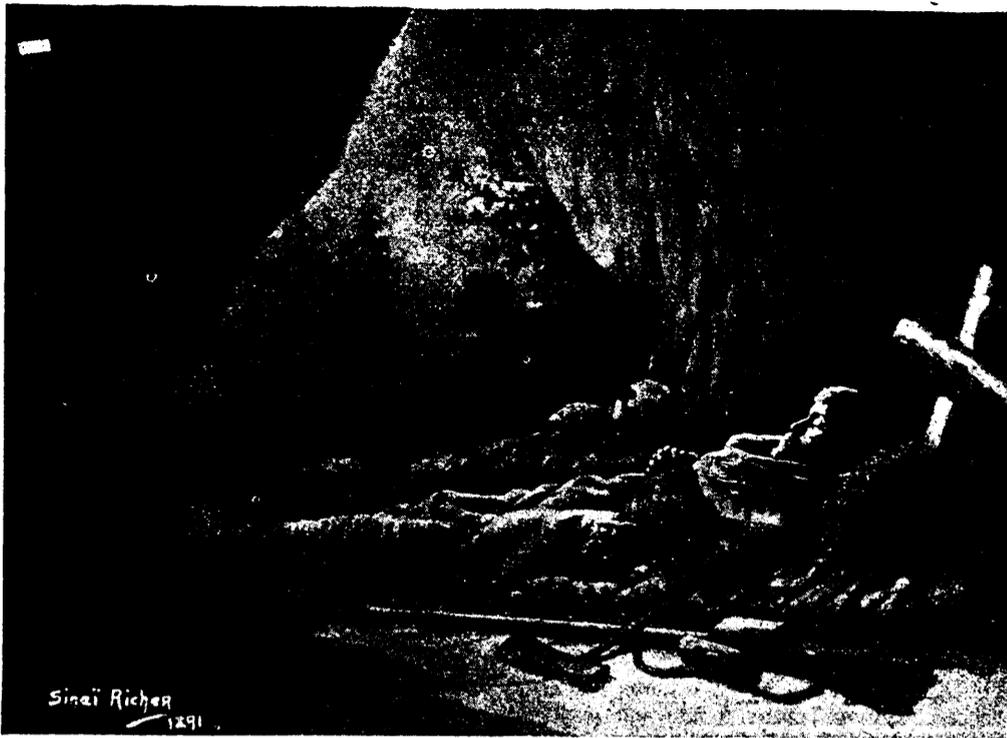
Nous sommes parfois aussi jaloux de ceux qui prétendent aimer autant que nous, que de ceux qui veulent être autant aimés.

* *

Le seul ami de l'amoureux discret, c'est encore un bon égoïste qui ne se mêle pas des affaires d'autrui.

* *

A ceux qui, à l'ordinaire, ne sentent rien, il pousse quelquefois un sentiment bête et à côté tout fait irritant.



CADIEUX MOURANT SUR LES RIVES DE L'OTTAWA

Photographie d'un tableau de S. Richer, Saint-Hyacinthe

Avec une jolie vue photographique illustrant la vieille et patriotique légende canadienne-française de Cadieux, mourant sur les rives de l'Ottawa, nous avons la bonne fortune de publier aujourd'hui le magistral poème de M. Louis Fréchette, sur le même sujet.

Notre poète-lauréat a bien voulu nous autoriser spécialement à cet effet, et nous n'avons aucun doute que tous nos lecteurs s'uniront à nous pour le remercier de cette faveur littéraire de haut goût.

LA TOMBE DE CADIEUX

Sur un îlot désert de l'Ottawa sauvage,
Le voyageur remarque, à deux pas du rivage,
Un tertre que la ronce achève de couvrir :
Un jour quel u'n, ici, s'arrêta pour mourir.
L'humble tombe des bois n'a ni grille ni marbre ;
Mais, poète naïf, à l'écorce d'un arbre
(et étrange mourant confia son regret,
Jetant sa plainte amère au vent de la forêt,
La légende a doré cette histoire touchante ;
L'arbre n'est plus debout ; mais le peuple qui chante,
Bien s'euvent, au hameau, fredonne en soupirant
La complainte qu'alors chanta Cadieux mourant.

O sinistre Ottawa, combien de sombres drames
Dieu n'a-t-il pas écrits dans le pli de tes lames
Et sur les flancs rugueux de tes âpres récifs !
Dans les ombres du soir, combien de cris plaintifs
Combien de longs sanglots, combien de plaines vagues,
Ne se mêlent-ils pas aux clameurs de tes vagues ?
Ah ! c'est que, sous tes flots et dans les sables mous,
Bien des corps délaissés dorment dans tes remous !
Ceux-là n'ont pas même eu leurs quelques pieds de terre :
Leur lincoln est oublié ; leur tombe est un mystère.
Jamais, au fond des bois, le touriste rêvant
Ne lira leurs adieux sur le bouleau mouvant ;
Et le soir, au foyer, nulle voix printanière
Ne mêlera leurs noms aux chants de la chaumière.
Pour eux nuls souvenirs, nul bruit de pas aimés...
Dans vos tombeaux errants, pauvres perdus, dormez !

LOUIS FRÉCHETTE.

La sottise que nous aurions faite est celle que nous pardonnons le moins à autrui.—PAUL FÉVAL.

Une âme repentante de s'être donnée tard à Dieu disait : "Je veux faire en large ce que je n'ai pas fait en long."—CHAMFORT.

Une pensée d'Émile de Girardin :

Par des dépenses insensées, les gouvernements tarissent la source du bien-être populaire, puis ils s'étonnent que les révolutions se succèdent ; autant s'étonner qu'un fleuve qu'on aurait mis à sec ne transporterait plus de navires.



THÉODORE JUCHEREAU DU CHESNAYE

Député adjutant général du 7e distr et militaire



N'a bien souvent fait la remarque que nombre de descendants des guerriers d'autrefois ne pouvaient pas supporter le poids de l'armure de leurs ancêtres et, certes, l'aspect filiforme de viveurs fin de siècle, porteurs de grands noms, semble parfois justifier assez cette réflexion, mais ils ne sont pas aussi communs qu'on serait tenté de le croire.

Voilà bien six mille ans que les hommes sont faits,
Et depuis quatre mille on ne cesse de écrire
Que l'homme dégénère et que le monde empire.

VIENNET

Non, non, l'homme ne dégénère ni au physique ni au moral, et, pour preuve, regardez ce colosse haut de six pieds et demi, à la poitrine large, aux bras de fer, à la tête intelligente et fière.

La famille Juchereau du Chesnaye commence son troisième siècle de noblesse, car c'est au mois de février 1692 qu'elle fut annoblie par Louis XIV, comme le constate le *Registre d'Intendance et du Conseil Supérieur, lettre B, folio 128*.

Le chef de cette famille, en Canada (je tiens à en ; cet archaïsme me plaît, surtout en parlant de l'ancien temps), fut Jean Juchereau, sieur de Maure, diocèse de Chartres, 1634. Son frère, Noël Juchereau des Chatelets, l'y avait précédé.

Jean Juchereau eut plusieurs enfants, dont deux fils : Jean Juchereau, sieur de La Ferté (1625), et Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis (1627), c'est ce dernier qui fut annobli.

Voici le texte exact de ses lettres de noblesse ; c'est un document assez précieux pour être reproduit :

" *Etrait du Registre d'Intendance et du Conseil Supérieur, Lettre B, folio 128*

Février, 1692.

" Lettre de noblesse pour le sieur Nicolas Juchereau de St. Denis, et sa famille.

" LOUIS, par la Grâce de DIEU, ROY de FRANCE et de NAVARRE.

" A tous présens et à venir :—

" SALUT :—

ENTRE les services qui méritent récompense, il n'y en a point que nous mettions en plus haute considération, que ceux des personnes de cœur qui n'ont épargné leurs biens ny leur vye pour la conservation de nostre estat, et le bien de la chose publique, c'est pourquoy dans le partage que nous faisons de nos grâces, nous avons estimé que pour uzer de quelque égalité à leurs mérites, il estoit juste de leur départir celles qui peuvent satisfaire leur louable ambition, ainsy que fait le titre de noblesse, qui les eslève autant au dessus du commun, qu'elle les rend recommandables près de nous, particulièrement lorsqu'elle tire son principe d'une véritable vertu et générosité, et bien informé que ces belles qualitez se rencontrent en la personne de nostre cher et bien aimé *Nicolas Juchereau de St. Denis*, lequel animé par le sang d'une honneste naissance et éducation, dès ses plus tendres années, fait connoistre un cœur plein d'ardeur et de générosité, et qu'il n'avait rien de plus recommandable que l'honneur de nous servir et sa patrie, dont il a donné des preuves en mesme temps que ses forces ont pu seconder son courage ; que sa première démarche fut dès l'année mil six cent quarante, qu'il passa de France en Canada, avec son père qui emporta avec lui un assez gros bien qu'il employa dans cette nouvelle colonie où, au lieu de faire commerce comme beaucoup d'autres personnes, il fut des premiers qui s'attachèrent uniquement, suivant nos intentions, à faire des établissements assez considérables, et à faire travailler au défrichement et à la culture des terres ; que lorsque les sieurs de Tracy et de Courcelles passèrent en ce pays, en l'année mil six cent soixante un, voulant entreprendre la guerre contre les Iroquois, ils choisirent des personnes capables de commander la milice, et en donnèrent une compagnie au dit *Juchereau de St. Denis*, qui fit, dès la mesme année, la campagne d'Aniez, avec le dit Sieur de Courcelles, et celle de l'automne, en mil six cent soixante deux, avec le dit Sieur de Tracy, lesquels ayant esté contans de sa conduite, le chargèrent du soin de cette compagnie de milice qu'il a toujours commandée, dans toutes les expéditions et dans les campagnes qui se sont faites depuis ce temps-là ; et enfin, en l'année mil six cent quatre vingt dix, estant agé de soixante six ans, les anglais estant venus assiéger Québec, on luy donna un détachement de quatrevingt habitants à commander, et fut posté directement dans l'endroit où les anglais firent leur descente, à laquelle il s'opposa avec tant de force, qu'il en tua plusieurs et leur résista jusqu'à ce qu'estant blessé, et ayant un bras cassé, il fut obligé de se retirer et de céder au grand nombre des dits anglais, qui estoient au moins douze cents ; que depuis que nous avons envoyé des troupes en Canada, ses enfans ont continuellement servy, tant en qualité de cadets que d'officiers ; et voulant uzer envers le dit *Juchereau*, des mesmes grâtitudes et honneurs que nous accordons à ceux de son mérite, et le décorer d'une marque si avantageuse et honorable, qu'elle puisse publier nonseulement ses vertus, mais encore leur donner de l'émulation à sa postérité de l'imiter, de nostre certaine science, grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes signées de nostre main, le dit Sieur *Juchereau de St. Denis*, ses enfans et postérité, nés et à naistre en loyal mariage, annobly et annoblissons, et du titre de gentilhomme décoré et décorons ; voulons et nous plaist qu'en tous lieux et endroits, tant en jugement que dehors, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes et comme tels, prendre la qualité d'escuyers, et puissent parvenir à tous dégrez de chevalerie et autres dignitez, titres et qualitez réservés à la noblesse, jouir et uzer de tous les privilèges, honneurs, prééminences, franchises et exemptions dont jouissent les anciens nobles de nostre royaume, tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte dérogeant, de quelque titre, nom, qualité et nature qu'ils soient, de porter armes timbrées telles qu'elles sont cy empreintes ; icelles faire graver, peindre et insculper en ses maisons, terres et seigneuries qu'il verra bon estre, le tout

ainsy que si le dit *Juchereau de St. Denis*, et ses enfans estoient issus de noble et ancienne race, sans que pour ce, ils soient tenus de nous payer, et à nos successeurs Roys, aucune finance et indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous luy avons fait et nous faisons don par ces dites présentes.

“ Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenant nos cours de parlement, chambre des comptes et cours des *Aydes à Paris*, et autres cours, que ces présentes, nos lettres d'annoblissements, ils fassent registrer et du contenu d'icelles jouir et user le dit *Juchereau de St. Denis*, et ses enfans nés et à naistre en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens, nonobstant toutes ordonnances et révoications, tant anciennes que modernes, réglemens et arrests à ce contraires, auxquels nous avons pour ce regard seulement derogé et dérogeons par ces dites présentes. Car tel est nostre plaisir.

“ Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces dites présentes.

“ Donné à *Versailles*, au mois de fevrier, l'an de grace mil six cent quatrevingt douze, et de nostre regne, le quarante neufiesme.

(Signé,) “ LOUIS.”

“ Et sur le reply, par le Roy.

“ PHELYPEAUX,” avec paraphe.

“ scellées du grand sceau en cire verte, sur lacs de soye cramoisy et verte, et à costé *viza*—
“ BOUCHERAT.”

II.—Nicolas Juchereau de Saint-Denis eut deux fils :

1o. Charles Juchereau de Saint-Denis (1655).

2o. Ignace Juchereau du Chesnaye (1658).

Charles Juchereau de Saint-Denis alla en Louisiane et de là en France où il fit souche.

III.—Ignace Juchereau du Chesnaye eût pour fils aîné :

IV.—Joseph Antoine Thomas Juchereau du Chesnaye (1704).

1o. Marie Eustache Juchereau du Chesnaye (1741).

2o. Antoine Juchereau du Chesnaye.

Marie Eustache se rendit en France après la cession.

V.—Antoine Juchereau du Chesnaye, laissa :

VI.—Antoine Louis Juchereau du Chesnaye.

VII.—Antoine Narcisse Juchereau du Chesnaye.

VIII.—Henri, Théodore Juchereau du Chesnaye.

Je n'ai donné dans cette courte généalogie que l'aîné ou les deux aînés des fils, selon la nécessité du cas, pour établir clairement la filiation.

Les services de Nicolas (II) sont suffisamment exposés dans les lettres de noblesse susdites.

Ignace (III) possédait le fief de Beauport qui contenait les arrières-fiefs suivans : de Courville, du Chesnaye, de la Ferté, de Saint-Denis, du Buisson, du Fargy, de Saint-Martin, de Saint-Michel et de Rainville.

Joseph Antoine (IV) se distingua à Carillon et dans plusieurs batailles. Il fut décoré de la croix de Saint-Louis et assista à la bataille des Plaines d'Abraham.

Antoine (V) fit partie de la première Chambre d'Assemblée.

Antoine (VI) représenta le comté appelé alors Hampshire et plus tard Portneuf. Il devint membre du Conseil législatif.

Antoine (VII) assista à la bataille de Chateauguay et à celle de Chrysler's Farm. Il fut décoré de la médaille militaire.

M. Henri-Théodore Juchereau du Chesnay, dont nous publions le portrait, est né à Québec le 2 avril 1836. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et entra, en 1855, comme simple soldat dans les zouaves Canadiens, commandés par le capitaine Zéphirin Leblanc. En 1858, lors de la formation du 100^e régiment, il reçut une commission de lieutenant et fournit quarante hommes. Il servit dans ce régiment au Canada, en Angleterre et à Gibraltar, où il passa dans le 25^e régiment, King's Owns Borders, et servit jusqu'en 1862.

Le 21 novembre 1862, il fut nommé major du de brigade du 7^e district militaire, à la Rivière-du-Loup. En 1876, il succéda au lieutenant-colonel Casault, décédé, en qualité de député adjutant-général du 7^e district militaire, position qu'il occupa encore.

Le colonel Du Chesnay a épousé, en 1867, en premières noces, Mlle Marie-Louise Perret, des Prises de Montalcher, Neufchatel (Suisse), et en deuxièmes noces, en 1882, Mlle Emma Tessier, fille de feu l'honorable juge Ulric Tessier.

Les Juchereau du Chesnay et Juchereau de Saint-Denis sont alliés aux principales familles canadiennes et à un grand nombre de familles françaises. En parcourant leurs généalogies, on constate, en effet, des alliances avec les : de Lestingent de Saint-Martin, Ruelle d'Auteuil, Aubert de Gaspé, de Vitré, d'Ailleboust, d'Amour de la Morandière, de Vilescas, de Casel, de Lantillac, Hervey de Saint-Denis, de Luppé, de Noë, de Repentigny, Léonard de Beaujeu, Chartier de Lotbinière, Mantel de Brouage, de L'Espinasse, Fleury de la Gorgendière, Taschereau, de Salaberry, de Saint-Ours, Boucher de la Bruère, Panet, etc., etc., car la liste en est si longue qu'il faudrait un cadre plus grand que celui dont je dispose.

Les Juchereau de Saint-Denis ont fourni à la France plusieurs hommes distingués : Marie-Eustache Juchereau de Saint-Denis, qui coopéra à la conquête de la Corse ; directeur de la manufacture d'armes de Charleville, où il fut tué en 1792, dans une émeute.

Son fils, Antoine Juchereau de Saint-Denis, général et diplomate remarquable, dont on trouve souvent le nom dans l'histoire des guerres de la Péninsule et d'Algérie. Il fut un des plus brillants généraux de la première partie de ce siècle.

Son fils, Eustache J. de Saint-Denis, se distingua aussi dans la diplomatie.

Le marquis Hervey de Saint-Denis, le savant orientaliste, qui vient de mourir à Paris, en novembre 1892, appartenait à cette famille.

Si belles que soient toutes ces alliances, si brillants que soient beaucoup de nous que je viens de citer, le colonel Du Chesnay n'en est pas plus fier pour cela ; du vieux manoir de Beauport, il ne reste guère ; les fiefs et arrières-fiefs ne sont plus, mais il est un héritage qui n'a pu disparaître, L'HOMME, et certes il est bien conservé dans la famille et surtout par l'excellent commandant du district militaire de Québec.

Ayant toujours le devoir pour guide, si le colonel du Chesnay a pu arriver à une des plus belles positions militaires du pays, il s'en est acquise une plus grande encore dans l'estime de ses concitoyens.

Et, ce soir, quand le vieux Jean Juchereau lira LE MONDE ILLUSTRE, dans le salon du Père Eternel, où il a ses grandes et petites entrées depuis plus de 220 ans, il verra avec plaisir que ses descendants n'ont pas boudé à la besogne et qu'ils ont su toujours faire respecter son nom.



ETYMOLOGIES

ILES DORVAL

Les îles Dorval sont situées à une demi-lieue de Lachine, vers la Pointe Claire. Elles sont au nombre de trois : la plus grande a une étendue d'à peu près cent arpents, les deux autres sont beaucoup moins considérables.

Elles portèrent d'abord le nom de M. de Courcelles, qui s'y arrêta probablement dans son expédition de 1670.

Elles furent concédées par Frontenac à l'abbé de Fénélon, frère du célèbre archevêque de Cambrai, qui y établit une mission.

A son départ du Canada, M. de Fénélon les légua au séminaire de Montréal qui les vendit à un M. Bouchard de Dorval, d'où leur nom.

En 1860, sir George Simpson, gouverneur de la Baie d'Hudson, alors propriétaire de ces îles, y reçut le prince de Galles.—P.-G. R.

UN VOL

A. M. J.-B. BÉRARD

Sept heures du matin, au début de l'automne.
Le soleil se levait dans un ciel qui moutonne,
Et la brume noyait à demi ses rayons ;
L'air piquait, et le vent roulait en tourbillons,
Les feuilles que chaque arbre, éplore, plein d'alarmes,
Laisait sur les trottoirs tomber comme des larmes.

Matineux et bavards comme les passereaux
Qui viennent pépier, dès l'aube, à nos carreaux,
Les laitiers commençaient à servir leurs pratiques ;
Les buvettes ouvraient ; les garçons de bouiques,
Craignant d'être en retard, trottaient lestement ;
Mille bruits s'éveillaient, et le sourd roulement
Des fardiens de louage annonçait que la ville
Avait déjà repris son mouvement fébrile.

La foule s'agitait comme une onde qui bout.
Et moi, que le soleil trouve toujours de bout,
J'écoutais la rumeur, à chaque instant accrue,
Qui dans l'air glacial s'élevait de la rue,
Je regardais—ayant entendu ces volets
Vaguement écartés de rong'âtres reflets—
Les feuilles tournoyer à flots devant les portes ;
Et je les comparais à ces illusions mortes
Qui, gardant de l'espoir comme un rayon moqueur,
Tourbillonnaient encor sur les chemins du cœur.

Tout à coup, à travers le grand bruit monotone
De la rue, un refrain de romance bretonne,
Dit sur un ton vibrant d'inénarrable émoi,
Sur les ailes du vent arriva jusqu'à moi,
Comme l'écho perdu d'une douleur immense.

Je me penchai pour voir d'où venait la romance.

Presque en face, debout sur le trottoir glacé,
Un pauvre mendiant aveugle et tout cassé
Vers les passants tendait vainement sa sébile,
D'un bras peut-être anéanti que débile,
La bouche épanouie et souriant aux cieux.

Tout près stationnait, morne et silencieux,
L'attelage chétif d'un laitier.

L'haridelle
Qui traînait les bidons, patiente et fidèle,
Malgré les coups de fouet et les cris du passant,
Attendait, sans broncher, son conducteur absent,
Sans doute oubliant l'heure au fond d'une buvette.

Dans la placidité d'une douleur muette,
Le cheval, tête basse, avait l'air de songer,
Faisant peut-être un rêve où n'aurait pu plonger
L'instinct du maître moins clairvoyant et moins sage.
Quelquefois l'animal relevait son visage
—Où se lisait pour moi quelque chose d'humain—
Vers celui qui chantait, une sébile à la main,
Comme s'il eût compris que des liens intimes
Devaient les rapprocher, eux les sombres victimes
De l'âge et du travail dont souvent il saignait,
Et comme s'il eût plaint, lui que nul ne plaiguait,
L'homme devant lequel le passant égoïste
Se détournait.

Toujours le vieillard, seul et triste,
Aux rafales jetait les pleurs de sa chanson,
Toujours l'arbre laissait ses feuilles à foison
Choir à ses pieds, avec un frôlement morose.

Soudain, cherché au vent, une fillette rose
Passa près du vieillard, distraite lui jeta
Un rapide coup d'œil, brusquement s'arrêta,
Mit la main au sachet que l'ait voir sa mante...
Mais un geste accusant une fureur charmante
M'indiqua que l'enfant maudissait le hasard
Qui vous fait oublier votre bourse au départ.

Cependant du laitier l'enfant voit la charrette,
Elle jette autour d'elle un regard qui furette,
Cherchant si des malins ne l'observeront point,
J'uis le temps de tourner, elle enlève du poing
De l'aveugle, surpris et pantant, son écuelle,
Sautte sur le brancard où le cheval hancelle,
Saisit un des bidons, le couche sur le flanc,
En fait couler de suite un mi ce filet blanc,
Se laisse choir, remet au vieux l'écuelle pleine
De lait encor fumant, et, sans se rendre haleine,
A toutes jambes fuit, folle, comme à tâtons
Et perdue à travers la houle des pistons,
Furtive, et retournant de temps en temps la tête.

Et j'ai trouvé le vol aussi plaisant qu'honnête.



BEHANZIN, ROI DU DAHOMEY



A. Palais du roi—B. Grande place d'Abomey—C. Pavillon royal—D. Arbre fétic

LA GUERRE AU DAHOMEY — VUE GÉNÉRALE D'ABOMEY, CAP



fétiche—E. Cases des Amazones—F. Quartier des femmes du roi—G. Place du marché

CAPITALE DU DAHOMEY, RÉCEMMENT PRISE PAR LES FRANÇAIS

PROFIL DU RAIL

EN WAGON—(Contraste)

En seconde, sur la ceinture
Dans un tout neuf compartiment
Je suis auprès d'un monument :
Caricature ;

Femme, lourde comme en canon
Mais rougeaude, poitrine grasse,
On me l'offrirait... que, de grâce,
Je dirais... non.

Or, en face de ces deux pôles
Vient s'asseoir jeune fille en deuil,
Je reluque du coin de l'œil :
Blancheurs d'épaules.

Un simple ceille épanoui
Pend tristement sur son corsage,
Si je n'étais époux bien sage,
Je dirais... oui.



Paris, 1892.



SŒUR MARIE BARBIER



OUS allons nous occuper, dans cette étude, d'une religieuse qui a joué un rôle important dans la société dont elle fit partie, la Congrégation de Notre-Dame. La Sœur Marie Barbier brilla, en effet, au premier rang par ses excellentes qualités de cœur et l'éclat de ses vertus.

Elle naquit le 1er mai 1663, du mariage de Gilbert Barbier et de Catherine de Lavaux. Ses parents furent ses premiers instituteurs ; ce sont eux qui lui enseignèrent les premiers éléments de son éducation, tout en formant son cœur.

Bientôt la jeune fille se fit remarquer par son intelligence plus qu'ordinaire, et par "un certain air de sagesse et de décence qui lui était comme naturel, lui attirèrent de bonne heure l'estime et l'amitié des personnes qui fréquentaient sa famille."

Un jour, s'étant trouvée exposée à un grand danger, elle implora la sainte Vierge qui, dit-on, la protégea. Par reconnaissance pour cette protection, elle résolut de se livrer davantage à la pratique de toutes les vertus. Non contente de cela, elle consacra une partie de son temps à instruire les petites filles de son âge.

Quelques semaines avant sa première communion, les parents de la jeune Marie confièrent leur fille à la sœur Bourgeoys, afin de la mieux préparer à ce jour que Napoléon Ier appelait le plus beau de sa vie. Au milieu des membres de la Congrégation naissante, Marie Barbier prit goût pour la vie monastique, et elle exprima même le désir de se faire religieuse. Mais Dieu avait décidé pour plus tard son entrée dans la congrégation de Notre-Dame.

Un jour, "il lui sembla, dit un de ses biographes, qu'elle était transportée au tribunal de Dieu pour y être jugée sur ses actions bonnes et mauvaises ; que les bonnes ayant été mises dans le bassin d'une balance, et les mauvaises dans l'autre, celles-ci commençaient à faire pencher la balance de leur côté, lorsque son ange-gardien vint à mettre dans le bassin des bonnes œuvres, un acte d'obéissance et de charité qu'elle avait pratiqué ce jour-là ; et qu'enfin, par la médiation de la très sainte Vierge, qui s'intéressa pour elle,

elle évita sa condamnation. Cette vue, si propre à frapper la vue d'une enfant, lui inspira la résolution de renoncer absolument au monde, qu'elle jugeait être plein de dangers pour elle, et de faire de nouvelles instances pour entrer dans la communauté naissante de la sœur Bourgeoys, afin de se dévouer pour toujours au culte de Marie. Elle trouva d'abord quelques obstacles à son dessein, ses parents n'étant pas assez pourvus de biens pour lui fournir le petit trousseau nécessaire à son entrée ; mais un de ses frères, qui jouissait de plus d'aisance, et qui vivait en fervent chrétien, y pourvut généreusement."

A l'âge de quinze ans (1678), elle entra à la communauté ; elle prit l'habit le jour de l'Assomption, et en 1680, à la même date, elle fit sa profession. Ce fut la première Montréalaise qui se fit religieuse.

"Quand j'entrai à la communauté, écrivait-elle, plus tard à M. Glandelet, il me semblait que mes compagnes étaient toutes des saintes, et moi une misérable qui était bien hardie d'oser m'associer à de si saintes âmes. J'avais une compagne qui m'aidait à me porter à Dieu ; quoique ancienne elle se faisait mon égale ; son humilité et sa mortification me charmaient, elle m'avait même prise pour son admonitrice. Etant nouvellement convertie, rien ne me coûtait, et je ne sentais point mes passions. Je ne faisais plus rien que pour me faire estimer, et quoique dans mes actions je sentisse quelques fois intérieurement de la complaisance, cela me faisait de la peine, et je n'y consentais pas. J'avais de grandes touches de Dieu, et je faisais tout ce que je pouvais pour animer les autres à l'aimer.

"Je ne sais quelle ferveur j'avais, mais elle était plus pour les autres que pour moi. Si une fille s'adressait à moi pour l'encourager, elle ne s'en retournait jamais que bien contente. Lorsque mes sœurs, même des anciennes, me faisaient confiance de leurs difficultés et de leurs peines, je leur faisais trouver doux tout ce qui leur paraissait insupportable. Plusieurs de celles qui sont venues à la communauté après moi m'ont assuré, depuis, qu'elles fussent sorties si je ne les avais encouragées, et cela par le moyen de la dévotion au saint Enfant Jésus, à qui je disais mille folies, par une grande simplicité et une entière confiance."



La sœur Barbier fut d'abord placée à la boulangerie et ensuite à la cuisine ; dans ces humbles emplois, elle montra une obéissance et un esprit d'ordre à tout épreuve, quoique le travail fut souvent au-dessus de ses forces.

Elle fit toujours preuve de la plus grande humilité, aussi écrivait-elle à M. Glandelet : "Quand j'entrai à la communauté, j'aurais souhaité que l'on m'eût connu telle que j'étais, afin d'être méprisée. Je sentais que cela m'aurait fait grand bien, et je me reconnaissais indigne de demeurer avec les servantes de la sainte Vierge. Je ne désirais plus que de souffrir pour l'expiation de mes péchés, voulant même les dire en pleine communauté. Etant sacristine, je ne peux exprimer quelle était ma douleur, lorsque j'étais obligée de monter sur l'autel pour le parer, pensant à mes péchés et à la bonté de Dieu de me souffrir si près de lui, ce qui me jetait dans une extrême confusion. Je priai même ma maîtresse de novices de m'employer plutôt à garder les vaches et les porcs, tant je me reconnaissais indigne de cet office."



(La fin au prochain numéro)

Ca n'est pas ce qu'en disent ses propriétaires, mais bien ce qu'elle effectue qui dit les mérites de la Sarsepareille de Hood. La Sarsepareille de Hood GUÉRIT.

SAINT CHRISTOPHE

LÉGENDE DU MOYEN AGE



CHRISTOPHE était un païen fort et superbe. Dans l'orgueil de sa force, il ne voulait servir qu'un maître puissant. Il commença par servir un prince, le plus riche seigneur du pays ; mais, un jour, il s'aperçut que son maître avait peur du diable.

—Le diable, dit-il, est donc plus puissant que vous.

Je vous quitte et je vais le chercher.

Pas besoin ne fut d'aller bien loin. Le diable l'attendait, connaissant ses projets, et enchanté d'avoir un pareil homme à sa disposition. Les voilà donc, en un instant, tous deux parfaitement d'accord, Christophe accompagnant le diable dans toutes ses sataniques excursions, et le diable lui accordant une foule de choses qui réjouissaient fort le païen Christophe. Mais un soir qu'ils passaient ensemble par hasard devant une croix, le diable fit un bond en arrière.

—Qu'avez-vous donc, dit Christophe, jamais je ne vous vis reculer.

—Ne vois-tu pas là, malheureux, sur cette croix, le Christ qui me menace ?

—Le Christ vous fait peur ?

—Sans doute. Hâte-toi, dépêchons-nous d'aller plus loin.

—Une minute... S'il vous fait peur, il est plus puissant que vous. Je vais le chercher.

Pour trouver le Christ, il s'adressa à un prêtre, auquel il raconta naïvement toute sa vie de débauche.

—Vous êtes bien coupable, mon ami, lui dit le prêtre, mais Dieu est miséricordieux, et, si vous faites pénitence, il vous pardonnera.

—Qu'à cela ne tienne, répondit Christophe ; le diable, tout bon diable qu'il était, m'a fait faire de rudes corvées, et s'il n'en faut que quelques-unes pour trouver le Christ, qui est son maître, je suis prêt.

—Eh bien, voici ce que je vais vous prescrire. Près, d'ici un pieux ermite avait établi sa demeure au bord d'une rivière orageuse, pour servir de guide et de soutien aux voyageurs qui devaient la traverser. Cet ermite est mort. Prenez sa place, secourez les voyageurs qui réclameront votre assistance, tendez la main au vieillard, portez sur vos épaules celui qui est fatigué, vivez d'une vie sobre et chaste. Je ne vous impose point d'autre pénitence.

—Soit ! répondit Christophe. Et vous m'affirmez qu'en accomplissant cette tâche je verrai le Christ qui est plus puissant que l'empereur et plus puissant que le diable.

—Je vous l'affirme.

Le soir même, Christophe était installé dans la cellule de l'ermite et, chaque fois qu'un passant l'appelait de l'autre côté de la rivière, il se jetait à l'eau, allait le chercher, le rapportait sur son dos, le faisait asseoir à son foyer et partageait avec lui son modeste repas.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, et Christophe avait suivi à la lettre les instructions du prêtre.

Nuit et jour, à toute heure, par le vent et par la neige, il poursuivait sans se plaindre son labeur et n'avait d'autres aliments que ceux qui étaient déposés dans la cellule par des mains charitables.

Un soir qu'il s'était couché, épuisé de fatigue, sur sa natte de paille, au moment où il venait de s'endormir, il s'entend appeler par son nom. Il se lève, s'en va vers la rivière, regarde de tous côtés et ne voit rien.

—Je me suis trompé, dit-il.

Et il regagne son gîte, bien content d'être cette fois dispensé de sa corvée habituelle.

Un instant après, il est de nouveau réveillé : il entend distinctement prononcer son nom, recommence son trajet et ne découvre pas un être humain. Enfin une troisième fois, le nom de Christophe résonne si haut et si nettement, que le brave anachorète ne peut se croire le jouet d'un rêve

Il s'arrache encore de sa couche, aperçoit de l'autre côté de la rivière un petit enfant qui lui fait signe de venir le chercher. Le fidèle Christophe se met aussitôt en marche.

—C'est donc vous, dit-il, qui m'avez appelé trois fois. Vous avez bien failli rester là jusqu'au matin. Quand le ciel est sombre et qu'on est si petit on monte sur une pierre pour se faire voir. Par bonheur, vous n'êtes pas lourd, nous serons bientôt de l'autre côté. Mais comment vos parents vous laissent-ils à votre âge voyager tout seul ?

En causant ainsi, Christophe avait pris le petit voyageur sur ses épaules. Mais voilà qu'au milieu de la rivière, l'enfant devint d'une telle pesanteur, que le pauvre ermite sentait son corps fléchir et s'affaisser sous le fardeau.

—Par ma foi ! s'écria-t-il, j'ai porté à travers cette rivière des pèlerins avec leurs bagages, des soldats avec leurs armes. Mais jamais je n'eus sur le dos une telle charge. Qui êtes-vous donc ?

En disant ces mots, il lève les yeux vers l'enfant, et le voit entouré d'une auréole lumineuse.

—Ah ! Seigneur, s'écria-t-il en baissant humblement la tête, seriez-vous le Christ ?

—Oui, répondit l'enfant, je suis le Christ que tu as voulu trouver et qui vient lui-même à toi pour te récompenser de ta fidélité. Tes jours d'épreuves sont finis et ton salut est assuré.

Au même instant l'enfant disparut, et Christophe s'endormit dans sa cellule du sommeil des bienheureux.

XAVIER MARMIER.

NOTES ET FAITS

Poissons volcaniques

On a donné le nom de *volcaniques* aux poissons qu'on trouve sur les montagnes des Andes (Amérique méridionale) lors des éruptions des volcans. Les cratères en repos sont habituellement remplis d'eau qui communiquent avec des lacs souterrains. Les poissons peuvent s'y reproduire, mais sont en grand nombre aveugles. Ils vivent à de très grandes profondeurs et sont rejetés avec la lave.

* * * *

Origine de quelques arbres

Le pêcher vient de la Perse, le poirier de la Syrie, l'amandier de la Mauritanie, le grenadier de l'Afrique, et le mûrier de l'Asie. Nous devons l'abricotier à l'Arménie, le pommier et le figuier à l'Orient, l'oranger et le camélia à la Chine, la vigne à la Grèce, le groseiller à l'Espagne, le cerisier aux environs de Cérasonde d'où Lucullus le rapporta à Rome.

* * * *

Le chauffage électrique

Un nouveau mode de chauffage :

On vient pour la première fois d'utiliser en Suisse l'électricité pour le chauffage :

Le courant traverse une composition métallique dont la température s'élève considérablement, et autour de laquelle s'établit un courant d'air chaud.

Les avantages de ce système sont, paraît-il, l'absence de tout dégagement de gaz ou de toute vapeur malsaine et une sécurité complète à tous les points de vue. La chaleur, toujours égale, peut être réglée à volonté. L'allumage s'effectue par la simple manœuvre d'un commutateur, comme pour l'extinction.

C'est au chauffage des serres qu'a été appliqué en Suisse le nouveau système ; reste à savoir s'il serait facile de l'approprier au chauffage des appartements.

* * * *

Pour devenir saint

Le correspondant d'un journal de Shanghai raconte avoir vu de ses propres yeux dans une ville de la vallée du Yang-Tsé, un homme qui a fait le vœu de passer trois ans sur le tombeau de sa mère, sans changer de vêtements, sans renouveler la paille sur laquelle, il couche, sans parler à personne.

Il est demeuré sept mois entiers, uniquement occupé à brûler de l'encens et à murmurer des prières.

Des amis lui apportent à tour de rôle le riz, qui est sa seule nourriture.

Si ce Chinois ne meurt pas avant le terme de ces trois années d'une existence effroyable, il sera honoré comme saint, et l'empereur, de sa propre main, tracera sur un tableau d'honneur quatre caractères contenant la louange de ce bon fils.

* * * *

Un revenant

Le lieutenant Peary, de la marine des Etats-Unis, qui avait quitté l'Amérique au commencement de l'année 1891 en vue d'une exploration du Groënland et dont on était sans nouvelles depuis bientôt un an, vient d'être retrouvé avec tous ses compagnons de voyage, au nombre de cinq, par le vapeur *Kita*, envoyé au mois de juin dernier à sa recherche. M. Peary, est accompagné dans cette exploration par sa toute jeune femme, Mme Peary, qui peut revendiquer l'honneur d'être la première exploratrice (est-ce bien *exploratrice* qu'on doit dire ?) qui se soit aventurée dans de si hautes régions. La partie principale du voyage comprenait une exploration de la *calotte de glace* que l'explorateur considère comme la route la plus directe vers le pôle nord. M. Peary est d'avis aussi, que la côte ouest est la seule accessible pour pénétrer dans le Groënland. L'expédition a découvert, au nord-est du Groënland, une baie qui a reçu le nom de *Baie de l'indépendance*. Le point le plus septentrional atteint est le 82e degré de latitude nord.

* * * *

La femme dans la famille

La femme doit aimer qu'on la conseille et non qu'on la loue.

La paix entre époux est impossible sans l'indulgence qui supporte, sans la patience qui fait garder le silence, sans la bonté qui couvre les torts des maris.

L'intensité de la faute dépend de la diversité des caractères. Ainsi, celui qui est un boutefeu peut, en se fâchant dix fois par jour, avoir plus de vertus qu'un autre qui ne se fâcherait qu'une fois ; elle devra toujours tenir compte des caractères.

Quelles que soient ses peines intérieures, elle aurait tort de poser dans la famille en femme incomprise. Pour goûter quelque bonheur en ce monde, il faut en donner aux autres, et céder, quand il n'y a pas de péché à le faire, est toujours un acte de vertu.

Qu'elle domine dans son intérieur par la sagesse, afin queson règne incontesté fasse entrer dans sa famille le règne de Jésus-Christ.

Le calme et l'égalité d'humeur d'une femme chrétienne au milieu des chagrins et des contradictions de la vie, lui donnent un prestige qui fascine ceux qui en sont témoins. Que toute femme chrétienne ait souvent devant les yeux l'immense succès des larmes et des prières de Ste Monique. Une femme douce se garde bien de faire tout plier sous sa loi, elle reculera à propos pour éviter des froissements qui finissent par provoquer des explosions fâcheuses. Elle supporte les autres comme Dieu la supporte. Tolérer les travers des hommes est un devoir de charité ; mais dans la famille, c'est une rigoureuse nécessité. Un proverbe russe prétend qu'il faut faire une prière lorsqu'on part pour la guerre, deux prières si on doit voyager sur la mer, et trois si l'on doit se marier.

Elle doit mettre autant d'ordre dans les affaires et les dépenses de sa maison que dans celles de sa conscience, car sans cela il n'y a pas de fortune qui tienne.

Les femmes s'occupent souvent beaucoup de leurs ameublements, de leurs habits, mais trop peu du salut des personnes, enfants et domestiques, qui vivent autour d'elles et fort peu travaillent à faire de leur mari un véritable chrétien.

* * * *

Pot de pensées

Quand le train traverse un tunnel, c'est un très méchant truc que d'imiter le bruit d'un baiser.

Lorsque la lumière revient, tout le monde est mal à l'aise.

Pour guérir un peuple de l'envie d'avoir un maître, il n'est rien de meilleur qu'un tyran. C'est un remède souverain.

Les choses lourdes descendent plus facilement. Pour celles que l'on mange, c'est tout le contraire.

Le client est une singulière espèce. Ce n'est qu'en le gâtant qu'on le conserve.

Un homme triste ne doit jamais être mis en faction, parce qu'il est improprie à faire le *guet*.

NOUVELLES A LA MAIN

Un excellent vieillard manifeste le désir violent de se livrer à des ascensions aérostatiques.

—Monter en ballon... à votre âge ?

—Justement... pour m'habituer à quitter la terre !

* *

Logique enfantine :

—Tante, est-ce bientôt les étrennes ?

—Non, mon enfant, mais pourquoi cette question ?

—Pour savoir quand il faudra recommencer à t'aimer davantage ?

* *

Les domestiques :

Jean-Baptiste, à sa bourgeoise, d'un ton de doux reproche :

—Ah ! madame, il faut bien passer quelque chose aux domestiques... ils en passent assez aux maîtres !

* *

Après la distribution des prix.

—Alors, tu as deux prix ?

—Oui, papa.

—Lesquels ?

—D'abord, le prix de mémoire.

—Et l'autre ?

—Ah ! l'autre, je ne me rappelle plus.



WILLIE TILLBROOK

Fils du

MAIRE TILLBROOK

de McKeesport, Pa., avait une protubérance scrofaleuse sous une oreille. Le médecin la lança et il se fit une plaie coulant continuellement laquelle se changea en érysipèles. Mde Tillbrook lui donna de la

Sarsepareille de Hood

et le mal disparut ; il devint parfaitement bien et c'est à présent un robuste garçon, plein de vie. Les autres parents dont les enfants souffriraient d'impuretés dans le sang devraient profiter de cet exemple.

Les PILULES de HOOD guérissent la constipation habituelle en rétablissant l'action péristaltique des voies alimentaires.

LAPRES & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360, ST-DENIS, MONTREAL

M. J. N. Laprés appartenait autrefois à la maison W Notman & Fils. — Portraits de tous genres et à prix courant. — Téléphone Bell, 7283.

CHOSSES ET AUTRES

La première monnaie frappée en Amérique, l'a été à Mexico en 1585.

— Les femmes dans le harem du Sultan de Turquie sont nourries avec du miel et du gran.

— Le premier journal des Etats-Unis a été publié à Portsmouth (New-Hampshire) en 1756.

— Pour le mal de tête, le mal de dents et tous les autres maux, l'huile Saint-Jacob n'a pas d'égal.

— On est à réunir au Manitoba une collection complète des animaux et oiseaux de cette province, pour l'exposition de Chicago.

— Une nouvelle poudre explosive, découverte en France et qui a reçu le nom "d'Herculine," a une puissance tellement grande, qu'une demi livre seulement de cet explosif a déplacé, dans une expérience d'essai, une pierre pesant 30 tonnes.

— Une taxe sur la curiosité. Le conseil des marguilliers de la communauté évangélique de Weilburg Nassau a décidé que toute personne, assistant à un mariage et n'appartenant pas à la suite des fiancés, serait astreinte au paiement d'une taxe spéciale de dix pfennigs.

LA RECLAME

De la Sarsepareille de Hood est toujours dans les bornes de la raison parce qu'elle est vraie ; elle s'adresse toujours au gros bon sens des gens qui pensent parce qu'elle est vraie ; elle est appuyée par des endossements qui seront acceptés dans le monde de la finance sans la moindre hésitation.

Nous recommandons les Pilules de Hood comme un médicament domestique contre le catharre.

— Il est assez difficile d'engraisser les poulets, les cultivateurs le savent par expérience. La raison de cela provient de ce que les poulets profitent, grossissent au lieu d'engraisser. Une excellente nourriture cependant pour les engraisser est la suivante:

Mélangez de la farine de blé d'Inde avec du lait et ajoutez pour chaque pinte de ce mélange quatre onces de suif de bœuf fondu. On dit des merveilles de cette nourriture

LES NOUVEAUX MARIÉS

Ceux qui sont sur le point de se marier et qui ont besoin d'un ameublement de chambre à coucher, de salon, de salle à manger, etc., peuvent acheter aux conditions les plus faciles, au grand magasin populaire de F. LAPOINTE, 1551, rue Sainte-Catherine. C'est là que vous trouverez le plus grand choix de meubles, pianos, tapis, prélatés, gravures, etc., etc.

Ceux qui hésiteront pour argent comptant auront un présent ou un escompte très libéral. Qu'on se le dise.

DRS MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

UN BREUVAGE DELICIEUX ET FORTIFIANT

Le chocolat Menier. — Apprenez à bien faire une véritable tasse de chocolat en envoyant votre adresse à C. Alfred Chouillou, Montréal, et vous recevrez un échantillon gratis, avec mode d'emploi.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.



AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces. Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. — Toutes Pharmacies.

RENAUD KING & PATERSNO

-- 652, RUE ORAIG --

Meubles ! Gros et détail



BUFFET EN VIEUX CHENE seulement \$22

Le plus beau choix de meubles en chêne en noyer noir qu'il y ait à Montréal. Ne manquez pas de visiter cet établissement avant de faire vos achats.

LA

BANQUE JACQUES - CARTIER

DIVIDENDE No 54

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de cette Banque à Montréal, le et après le 1er décembre prochain

Les livres de transferts seront fermés du 16 au au 30 Novembre aussi prochain, les deux jours inclus.

A. L. DE MARTIGNY, Directeur-Gérant.

Montréal, 19 octobre 1892.

LES CAUSERIES FAMILIERES

52 NUMÉROS PAR AN

24 Gravures coloriées, 15 Patrons découpés, 12 Planches de patrons et broderies. Modes pratiques, savoir-vivre, partie littéraire morale et soignée.

\$4.00 PAR AN

Edition noire à \$2.40, avec 12 gravures coloriées et 15 patrons découpés. \$3.20 par an, à l'étranger.

Directrice : Mme LOUISE D'ALQ, 4, rue Lord-Byron, Paris

Abonnements reçus au Monde Illustré.



LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit : " Une de mes amies me conseilla d'essayer le " Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr J. Larivière de Manville, R. I., et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes " Females Porous Plasters " (les seules emplâtres recommandés par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la maille sur réception de 25 cents en timbres de poste.

EVANS & SONS, Agents pour le Canada.

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) payable le premier jour de décembre prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

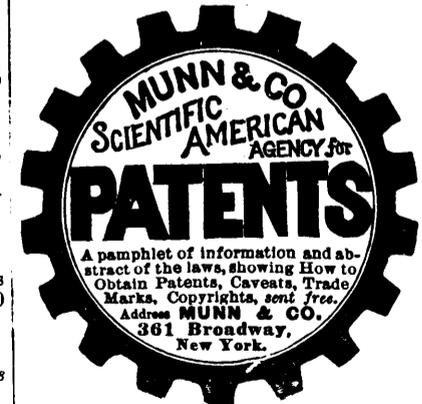
Les livres de transferts seront en conséquence fermés du 21 au 30 novembre inclusivement.

Par ordre du bureau de direction. W. WEIR, Président

Montréal, 18 octobre 1892.

J. EMILE VANIER (Ancien élève de l'Ecole Polytechnique) INGENIEUR CIVIL. ARPENTEUR 167, rue St-Jacques, Royal Building Montréal

Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger



Grand Tirage Monstre

Plus d'un demi-million distribué



Compagnie de la Lotterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation, de charité, et ses franchises claires, et partie de la présente constitution de l'Etat en 1878, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu le premier, le deuxième et le troisième de Décembre et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gerons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bon foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat avec les facsimile de nos signatures attachés dans les annonces.

Let. Bourgeois
J. A. Enslin
M. A. Beville
Commissionaires

Nous, les sousignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Lotteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentées à nos caisses

R. M. Walmesley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Canant, Prés. Sta et National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Koan, Prés. Union National Bk

LE GRAND TIRAGE MONSTRE

Aura lieu à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans,

MARDI, 13 DECEMBRE 1892

PRIX CAPITAL - - \$150,000

LISTE DES PRIX

| | |
|--------------------------|-----------|
| 1 PRIX DE \$150 000 est. | \$150,000 |
| 1 PRIX DE 40,000 est. | 40,000 |
| 1 PRIX DE 20,000 est. | 20,000 |
| 1 PRIX DE 10,000 est. | 10,000 |
| 2 PRIX DE 5,000 est. | 10,000 |
| 5 PRIX DE 2,000 est. | 10,000 |
| 25 PRIX DE 600 est. | 15,000 |
| 100 PRIX DE 400 est. | 40,000 |
| 200 PRIX DE 200 est. | 40,000 |
| 300 PRIX DE 120 est. | 36,000 |
| 500 PRIX DE 80 est. | 40,000 |

PRIX APPROXIMATIFS

| | |
|----------------------|--------|
| 100 PRIX DE 200 est. | 20,000 |
| 100 PRIX DE 120 est. | 12,000 |
| 100 PRIX DE 80 est. | 8,000 |

PRIX TERMINAUX

| | |
|-------------------------|-----------|
| 1,008 PRIX DE 20 est. | 79,920 |
| 3,434 prix se montant à | \$530,920 |

PRIX DES BILLETTS:

Billets complets \$10 ; Demis \$5 ; Cinquièmes \$2 ; Dixièmes, \$1 ; Vingtièmes, 50c ; Quarantièmes, 25c.

Prix pour les clubs : la valeur de \$55 en billets pour \$50

Tarifs spéciaux pour agents reçus partout IMPORTANT. — Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour le quelles nous paierons tous les frais, et nous paierons tous les frais d'express sur BILLETTS et LISTES DES PRIX envoyé à nos correspondants.

Adressez : PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans

Donnez l'adresse complète et faite la signature lisible

Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la maille à TORS les Loteries nous nous servons des compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix.

Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRAIS DE PORT.

ATTENTION. — La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché ; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes ; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.

LES MANGEURS DE FEU

PROLOGUE

LES INVISIBLES

—La moindre faute pourrait compromettre une carrière si brillamment commencée. Tenez, voulez-vous un bon conseil ?

—Il me sera précieux, venant de vous.

L'ambassadeur baissa la voix.

—L'air que l'on respire ici, en ce moment, n'est pas bon pour vous ; vous devriez prendre un congé, que je vous accorderais volontiers, et rentrer à Paris.

—Je réfléchirai à votre bienveillante proposition.

—Vous n'en avez pas le temps.

—Que voulez-vous dire ?

—Il faut qu'aujourd'hui même vous quittiez St-Petersbourg, et que dans les vingt-quatre heures vous ayez passé la frontière.

—Alors, c'est un ordre que vous me donnez ?

—Oui, mon ami... et pour tout tout vous dire, j'ai reçu de l'autorité supérieure l'invitation de vous donner vos passeports ; j'aurais pu n'en point tenir compte, car vous n'avez rien fait qui puisse justifier cette mesure, et les immunités diplomatiques vous couvrent ; mais, dans votre intérêt même, je n'ai pas voulu soulever de question de cette nature ; je sais du reste, à n'en pas douter, que vous n'avez rien perdu de l'estime qu'on vous portait en haut lieu ; on craint seulement que vous ne vous livriez à quelque acte irréfléchi qui pourrait avoir pour vous les plus graves conséquences. Partez donc, l'éloignement et le temps feront plus pour la réussite de vos projets que tout ce que vous pourriez tenter ; le nuage peut se dissiper aussi rapidement qu'il s'est formé, et peut-être avant deux ou trois mois serez-vous rappelé pour conduire votre fiancée à l'autel de la vieille métropole de Kasan.

—Partir ainsi, sans la voir, sans recevoir de sa bouche un mot d'espoir... sans pénétrer l'affreux mystère...

—Il le faut ; les ordres les plus sévères sont, du reste, donnés ; vous ne pourriez arriver jusqu'à elle.

—C'est bien, j'obéirai, monsieur l'ambassadeur. Quand dois-je avoir quitté Saint-Petersbourg ?

—Dans deux heures.

—C'est impossible ! je n'aurai jamais le temps de faire les préparatifs nécessaires !

—Laissez votre hôtel dans l'état où il se trouve et partez comme pour un simple congé ; j'ai le ferme espoir, car je vais m'y employer, que votre absence ne sera que momentanée.

—J'en accepte l'augure.

En prononçant ces paroles, Olivier d'Entraygues sourit tristement ; il faisait des efforts surhumains pour ne pas se laisser aller à sa douleur.

A peine avait-il quitté le palais de l'ambassade que, par un suprême effort de volonté, il avait retrouvé le calme et le sang-froid nécessaires à sa situation.

—Oui, je pars, se dit-il, en se jetant dans sa voiture ; je pars ! mais je reviendrai libre, et alors...

—Laurent, fit-il, entrant chez lui, des événements importants retardent mon mariage de quelques mois. Dans deux heures nous partons pour Paris, motifs de service ; je n'emporte que mes effets personnels. Dis à Jaroslaw de ne point dételé, et fais en sorte que tout soit prêt.

Le fidèle serviteur était habitué à ces départs subits auxquels est journellement exposé le personnel diplomatique, et malgré le saisissement qui s'empara de lui à l'annonce du retard du mariage de son maître, il se mit en devoir d'obéir sans se permettre la moindre réflexion.

En pénétrant dans sa chambre pour choisir lui-même les différents objets qu'il tenait à ne point laisser derrière lui, Olivier d'Entraygues s'arrêta comme pétrifié. Une large enveloppe semblable à celle qu'il avait reçue la veille était déposée contre la pendule de la cheminée. Se précipiter et briser le cachet fut l'affaire d'une seconde. Il lut :

« Souviens-toi bien que dans trois mois un des nôtres ira chercher ta réponse à Paris.—LES INVISIBLES. »

Il se passa la main sur le front comme pour en chasser le sang qui lui affluait au cerveau. Nerveux à l'extrême, il n'était jamais le maître de la première impression physique, et pendant quelques instants il fut obligé de s'appuyer pour ne pas chanceler ; mais cette faiblesse disparut aussi rapidement qu'elle était venue.

—Oh ! je savais bien, fit-il, en redevenant complètement maître de lui, que je n'avais pas rêvé.

Puis il promena un regard inquisiteur dans sa chambre, mais il ne fut pas plus heureux que la première fois dans la recherche du mystérieux passage par lequel le messenger inconnu avait pu s'introduire.

Peut-être s'il eût eu le loisir de poursuivre des investigations plus approfondies, eût-il trouvé dans le plancher de l'appartement ce qu'il cherchait vainement dans les boiseries latérales ; mais, pressé qu'il était par le temps, l'idée ne lui vint même pas de s'attarder à rechercher la preuve d'un fait qui était maintenant pour lui hors de doute.

Mais comment avait-on pu s'emparer de sa personne sans qu'il en ait

conservé une perception bien nette ? Il se souvint alors du verre d'eau sucrée qu'il avait bu la veille, et remettant à plus tard le soin d'analyser ces substances, il glissa dans une valise le sucre, le flacon de fleur d'oranger et un peu d'eau du carafon qu'il mit dans une petite bouteille, et se mit en devoir de hâter ses préparatifs. Il avait donné sa parole à l'ambassadeur de partir par le premier train, et rien en ce moment n'eût pu lui faire oublier sa promesse.

Il tenait, du reste, à respirer le plus vite possible un autre air que celui de l'atmosphère de surprise qui l'entourait. Il lui semblait qu'il ne retrouverait l'entière liberté de sa pensée que quand il s'éloignerait à toute vapeur des lieux maudits qui depuis vingt quatre heures avaient vu s'écrouler tous ses projets, tous ses rêves de bonheur.

Il était occupé à recueillir ses papiers les plus importants et quelques souvenirs, lorsque Laurent vint le prévenir qu'un moujik demandait à lui parler en particulier.

—Il se prétend, ajouta le brave serviteur, chargé d'une mission importante auprès de vous.

Ces dernières paroles décidèrent Olivier d'Entraygues à le recevoir. Quelle ne fut pas son émotion en reconnaissant un des serviteurs de confiance du palais Vasilewski.

—Que se passe-t-il donc, Serge ? lui demanda-t-il vivement. Au moins, toi, tu vas pouvoir me renseigner.

—Nous ne savons rien au palais, monsieur le comte, répondit le nouveau venu. Cette nuit, la princesse a fait appeler ma femme et lui a expliqué ce qu'elle exigeait de moi. Je suis chargé de vous remettre la bague que voici ; et, ce disant, il lui tendit un de ces énormes anneaux d'or en usage chez les Orientaux, en vous répétant les paroles suivantes au nom de la princesse : « Vous direz au comte d'Entraygues qu'il ait foi en moi et ne se laisse pas aller au désespoir. Si d'ici deux ans, à pareil jour, il ne m'a pas revue, qu'il presse le chaton de cette bague et il saura ce que j'attends de son dévouement et de son affection. »

—Et après ?

—C'est toi, monsieur le comte. La pauvre princesse n'a pas eu cinq minutes à elle, quand elle a reçu l'ordre de se rendre au couvent de Sainte-Catherine ; on ne lui a même pas donné le temps d'embrasser son père.

—Merci, Serge, je me souviendrai de toi.

Le jeune homme se détourna un instant pour essuyer une larme qui, malgré lui, était venue mouiller sa paupière ; quand il voulut adresser une nouvelle question au messenger, le moujik avait disparu.

Une heure après, confortablement installé dans un sleeping-car de la Compagnie internationale, Olivier de Lauraguais d'Entraygues courait à toute vapeur vers la frontière. Il ne fuyait pas le danger que sa nature hardie et généreuse eût aimé à braver ; il subissait l'exil forcé que des circonstances impérieuses, que nous connaissons sans doute plus tard, avaient contraint son ambassadeur de lui imposer sous forme de congé.

CHAPITRE II

Promenade au Bois. — Émissaire des Invisibles. — L'homme masqué. — Souvenez-vous ! que c'est une lutte à mort ! — Lutte de vitesse. — Dans l'eau. — Le prince Orouzoff. — Le vol.

Trois mois s'étaient écoulés depuis ces événements, et rien de bien saillant n'était venu changer la situation que nous connaissons. Olivier d'Entraygues, pour être libre de ses actions et prêt à agir selon les circonstances, avait, dès son arrivée à Paris, envoyé sa démission au ministre des affaires étrangères. Il habitait avec son père le vieil hôtel de Lauraguais, rue St-Dominique, qui était dans sa famille depuis des siècles, et menait une vie fort retirée, dans l'attente fiévreuse de quelque nouveau message qui viendrait faire appel à son dévouement. L'incertitude constante dans laquelle il vivait donnait à ses jours une longueur et une monotonie écrasante, et son tempérament, fait d'énergie et d'activité, s'usait dans cette désespérante immobilité.

L'existence du gentilhomme campagnard, avec ses courses à cheval, ses chasses mouvementées, eût pu lui être un dérivatif souverain, tout au moins eût-elle donné un élément à sa fièvre physique ; mais sa famille, qui avait eu quelques velléités d'émigrer en 1830, après avoir converti à cette époque toute sa fortune territoriale en valeurs sur les fonds d'Etat, avait d'autant moins songé ensuite à se reconstituer une grande propriété que ses capitaux, administrés habilement, avaient presque doublé, grâce au succès des chemins de fer et au développement inespéré de l'industrie. Donc, à la tête d'une très importante fortune en portefeuille, les Lauraguais ne possédaient d'autre immeuble que leur hôtel de la rue Saint-Dominique.

Le vieux marquis, complètement remis des fatigues qui avaient un instant fait craindre pour ses jours, était un sportsman distingué, membre du Jockey-Club et intéressé à toutes les courses, bien qu'il n'eût pas d'écurie et ne fit pas courir lui-même. Il chercha, pour distraire son fils, à lui inculquer ses goûts ; mais ce fut peine perdue ; le jeune homme le laissa aller seul à Longchamp, à Epsom ; tout au plus consentit-il à l'accompagner quelquefois dans les salons du Club, où il rencontrait quelques amis qu'il avait connus dans ses différentes stations diplomatiques.

Le 26 juillet, trois mois après, jour pour jour, son départ de Russie, Olivier d'Entraygues fit seller pour se rendre au Bois. Après avoir fourni une course rapide, il s'engagea dans une des petites allées favorables aux promeneurs solitaires, et, mettant son cheval au pas, se laissa aller une fois de plus à ses méditations favorites. Depuis quelques jours, il caressait l'audacieux projet de se rendre en Russie sous un déguisement, afin de se renseigner, coûte que coûte, sur la situation faite à sa fiancée et au prince Vasilewski ; il ne se dissimulait pas les dangers d'une pareille tentative ; mais il se sentait incapable d'une plus longue patience, et plus il y pensait, plus cette idée prenait d'empire sur son esprit. Ce soir-là, il réfléchissait aux moyens qui pourraient assurer la réussite de son expédition, lorsque au détour d'une allée il fut abordé par un cavalier d'une tournure pleine de distinction, qui, sans autre préambule, lui demanda si ce n'était pas le comte de Lauraguais d'Entraygues qu'il avait l'honneur de rencontrer.

—Vous ne vous trompez pas, monsieur, c'est bien à lui-même que vous parlez, fit le jeune homme d'un ton surpris.

L'inconnu, sans décliner son nom et sa qualité, comme c'était son devoir, se borna à saluer son interlocuteur et continua :

—Vous souvenez-vous de la nuit du 25 avril, la veille du jour où devait avoir lieu votre mariage avec la princesse Vasilewski ?

En entendant ces paroles, le jeune homme ne fut pas maître d'un premier mouvement de surprise, et sa monture, qui se sentait presser les flancs, fit un brusque saut de côté.

L'étranger laissa échapper un sourire.

—N'ayez nulle crainte, monsieur, fit-il d'un air sardonique, je n'en veux nullement à votre vie.

Olivier d'Entraygues, mis hors de lui par la dédaigneuse insolence de ces paroles, et aussi par les douleurs qu'elles lui rappelaient, poussa son cheval en avant, en criant :

—Oh ! cette fois, vous ne vous sauverez pas en Russie, et vous ne m'échapperez pas.

Avec la vitesse de l'éclair, l'inconnu sortit un revolver et le dirigea sur la poitrine de son adversaire.

—Un pas de plus, un seul geste, et je fais feu, dit-il.

—Oh ! fit amèrement le jeune homme, comme toujours la partie est inégale, vous ne jouez qu'à coup sûr.

—Ne vous l'a-t-on point dit, dans cette nuit que je viens de vous rappeler : « Nous sommes au service de la faiblesse et de la justice. Nous sommes les *Invisibles*.

—Je connais cette plaisanterie... Alors vous êtes...

—Un émissaire du grand conseil secret de la province de Saint-Petersbourg. Les trois mois de réflexion qu'on vous avait accordés sont écoulés.

—Que désirez-vous de moi ?

—Votre parole d'honneur que vous renoncez à tout jamais à la main de la princesse Maria Feodorowna, et vous n'entendez plus parler de nous.

—Et si je refuse ?

—Alors vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous seul de ce qui pourra vous arriver.

—J'ai déjà dit à vos maîtres...

—Je n'ai pas de maîtres.

—Soit ! quand on descend à pareille besogne, on n'a, en effet, que des complices. Eh bien, j'ai déjà fait connaître ma réponse à ceux qui vous envoient, je n'ai rien à y ajouter.

—Souvenez-vous que vous l'aurez voulu. A partir d'aujourd'hui, vous êtes un obstacle que l'on doit supprimer ; quand et comment, je l'ignore. Se contentera-t-on de vous réduire à l'impuissance, ou bien les circonstances obligeront-elles vos juges à en finir une bonne fois avec vous ? Cela dépendra de la conduite que vous tiendrez vous-même.

—Vous voyez que je vous écoute avec une rare patience.

—Pourquoi agiriez-vous autrement ? Je n'ai point, je vous l'avoue, reconnu au début le gentilhomme que j'ai maintenant devant moi ; vous savez bien qu'aucune animosité personnelle ne guide ma démarche ; hier encore, non seulement je ne vous connaissais pas, mais j'ignorais même votre existence.

En prononçant ces dernières paroles, la voix de l'inconnu s'était adoucie ; il semblait même qu'une certaine émotion la fit trembler légèrement.

Le comte d'Entraygues, s'en aperçut, et eut la pensée de profiter de cette impression passagère pour obtenir quelque précieux renseignement sur son étrange situation.

—Vous me paraissez, répondit-il, après un instant de silence, appartenir à un monde où la distinction des manières est héréditaire, pourquoi alors vous faire l'exécuteur de volontés étrangères, contre un homme qui n'a rien fait pour mériter votre inimitié ?

L'inconnu secoua la tête.

—Ah ! vous ne savez pas...

—Allons, soyez généreux...

—Non ! je ne puis rien vous dire... Adieu, ma mission auprès de vous est terminée. Un mot encore. Il se peut que vous me rencontriez dans un salon, au théâtre. Eh bien, si vous veniez à me reconnaître, je vous engage à n'en rien laisser paraître.

—Je suis obligé de vous répondre, monsieur, que si le cas se présente, je n'écouterai d'autre intérêt que celui de ma sûreté, et n'agirai que d'après mon bon plaisir.

—Libre à vous ! ce n'est qu'un second avertissement que je vous donne.

—Au point où nous en sommes, entouré d'ennemis inconnus, toujours sous le coup d'une surprise ou d'un guet-apens, vous devez bien penser que les lois ordinaires de la loyauté et de l'honneur, que n'oublie jamais des ad-

versaires qui s'estiment, ne sauraient régler ma conduite envers vous et ceux dont vous servez les intérêts. Je vous préviens donc à mon tour, monsieur, que contre des ennemis masqués tous les moyens me seront bons ; c'est une lutte de sauvages que vous avez engagée avec moi ; je la soutiendrai en usant des mêmes procédés. Et pour commencer, comme il y a nécessité absolue de savoir à qui j'ai affaire, je vous préviens que je ne vous quitte plus ; je suis bien monté, et je vais m'attacher vos épaules jusqu'à ce que j'aie pu mettre un nom sur votre visage.

Un éclat de rire moqueur fut toute la réponse qu'il obtint de son adversaire.

—Quand vous voudrez, monsieur, fit le comte, piqué au vif, en ramenant les rênes de sa monture.

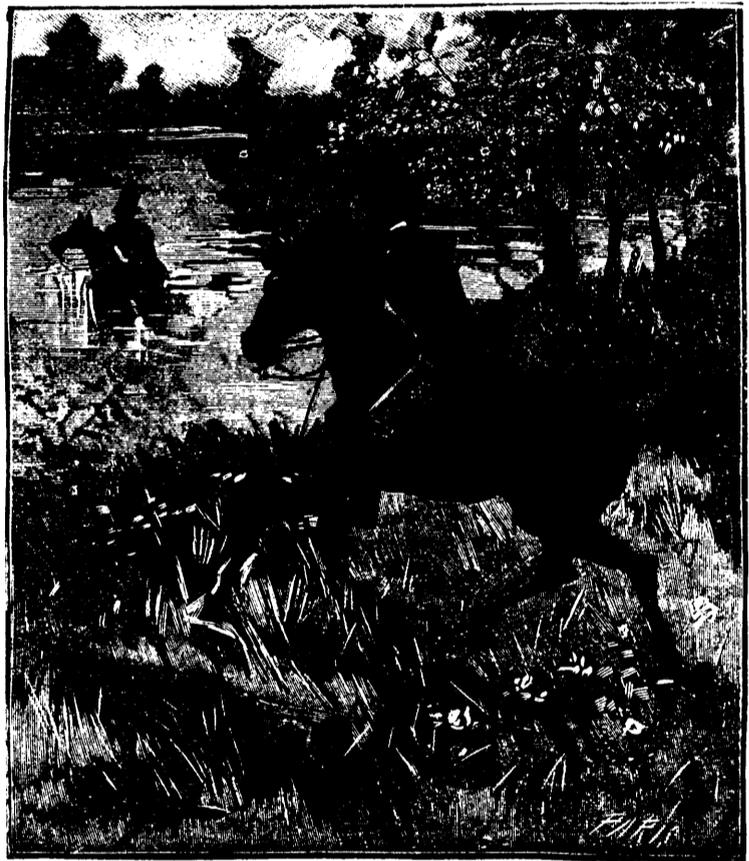
—C'est trop d'honneur que vous me faites, répondit le mystérieux personnage.

Puis, faisant entendre un sifflement particulier :

—Allons, Khadour, dit-il à son cheval, montre que tu n'as pas dégénéré de tes ancêtres de l'Hedjaz.

Et il se pencha sur le cou de l'animal en lui rendant la main. Ce dernier, se sentant libre, poussa un hennissement de joie et s'élança d'un trait dans l'allée sombre qui se développait devant lui.

Le comte d'Entraygues mit son cheval à la même allure, et pendant quelques instants ils se suivirent au petit trot, dans les allées particulières du Bois. L'inconnu ne pressait point sa monture ; sans doute il attendait pour commencer la lutte qu'il eût gagné une des grandes avenues.



L'inconnu lance Khadour dans la Seine.—Page 6, col. 2

Le soleil venait de se coucher, et une vague lueur crépusculaire éclairait seule les nombreux méandres de ces bosquets si chers aux promeneurs parisiens. Le Bois était presque aussi animé qu'à l'heure du tour du lac. Après une journée accablante, chacun venait y respirer avec bonheur l'air frais et embaumé du soir ; des groupes de jeunes gens qui passaient en chantant s'arrêtaient pour laisser passer les deux trotteurs, dont les sabots résonnaient avec force sur le sol durci. L'inconnu manœuvrait son cheval avec une rare habileté, au milieu des flâneurs attardés, mais il avait hâte de se trouver sur un terrain libre pour pouvoir le développer à son aise. Apercevant sur la droite une certaine quantité de lumières qui indiquaient sans doute une des grandes artères éclairées du Bois, il s'engagea dans un petit sentier qui paraissait y conduire, toujours suivi de son compagnon. C'était un passage interdit aux cavaliers, car à l'extrémité se dressait une barrière assez haute. Il jeta à sa monture un petit sifflement pour l'avertir, et la noble bête franchit l'obstacle, en hennissant, avec la légèreté d'un oiseau.

C'était peu de chose, sans doute, pour un cheval de sang, mais l'élégante facilité avec laquelle l'animal avait exécuté ce simple saut fit comprendre immédiatement à Olivier d'Entraygues, qui était un cavalier émérite qu'il allait avoir affaire à un rude adversaire.

Le sentier qu'ils venaient de prendre débouchait en effet sur la grande avenue, et les deux coureurs se trouvèrent sur un terrain plus favorable au développement de leurs grandes qualités. L'inconnu ne tenait pas à engager une lutte de vitesse qui, dans sa pensée, aurait tourné certainement à son avantage. Pressé par le temps, il coupa brusquement à travers champs et lança bravement Khadour dans la Seine.

LOUIS JACOLLIOT.



Vous ! vous ! dit-il, reculant avec un cri d'épouvante, vous, mon père.

LA BELLE TENEBREUSE

TROISIÈME PARTIE

LA MARE AUX BICHES

—Eh bien ! oui, misérable, comme vous dites. Je sauve ma peau. Si j'étais capable d'un bon sentiment, je ne serais pas ce que je suis, un assassin. . . . Parlons d'autre chose !

—Je ne vous cacherais point, monsieur, que ma résolution est loin d'être prise à votre égard.

—Il n'y en a pas de possible en dehors de celle à laquelle vous vous êtes arrêté.

—Peut-être. . . . je vais réfléchir. . . .

—Bon. Et je suppose, n'est-ce pas, que lorsque vous aurez réfléchi, vous me ferez part du résultat de vos réflexions, car je suis le premier intéressé en toute cette affaire ?

—Je vous le promets. Si je dois prévenir M. Laugier, je veux vous laisser le bénéfice de vous livrer vous-même. Vous aurez de cette façon des circonstances atténuantes.

—Merci, dit-il d'une voix ironique et où l'on devinait l'assurance d'une sécurité à peu près complète, merci, monsieur, de vouloir me ménager des circonstances atténuantes, mais j'aime autant n'en avoir pas besoin.

—Demain, monsieur Daguerre, je reviendrai.

—Demain, soit. Je vois si peu de monde. . . . à part quelques amis de Creil qui ont su que j'étais au lit, et auxquels j'ai raconté que j'avais gagné une pleurésie à la chasse, à part eux, dis-je, je ne vois personne. Votre visite est toujours une distraction pour moi, monsieur Gérard.

Le docteur sortit, poursuivi par le regard insolent du blessé.

Rentré chez lui, il resta toute la journée sans sortir. La tête dans les mains, les yeux vaguement fixés sur l'Oise dont les eaux roulaient lentement, sans bruit, sous ses fenêtres, il rêvait.

Que faire ? Certes, il savait où était son devoir.

Son devoir, malgré tout, était de garder ce secret terrible.

Mais ne se rencontrait-il pas des cas où le médecin pouvait, devait oublier sa réserve, enfreindre son devoir ?

Il chercha dans sa bibliothèque les livres qui traitaient la question.

Presque tous étaient affirmatifs : le médecin devait se taire.

Un médecin, M. Dechambre, dans son traité spécial l'a dit expressément :

“ . . . Un meurtrier se blesse dans sa lutte avec la victime ; ou, si l'on veut un exemple plus rare et qui s'est produit en 1880 devant les tribunaux, un commis infidèle cache en lieu sûr l'argent qu'il devait apporter à la caisse et se blesse volontairement pour faire croire à une attaque de voleur. Le

blesse s'adresse à un médecin et lui fait connaître la vérité. Jusq e-là, pour tout le monde, le secret est obligatoire. Mais la justice informe, elle s'égare et met la main sur un innocent. Est-ce que le contrat tacitement passé entre le malade et le médecin traitant a cessé d'exister ? Est-ce que le client est prévenu que telle ou telle conjoncture pourrait se présenter qui vous délivrerait de tout engagement ? L'article 378 est, dans son esprit, la sauvegarde de l'honneur des familles. Est-il bon de livrer à la diversité des appréciations individuelles l'obéissance à la loi et surtout à une loi de cette importance ?

Gérard lisait cette note. On eût dit que le livre avait prévu la situation critique dans laquelle il se trouvait. Le devoir n'était-il pas là, tout indiqué ?

Et il pourrissait sa lecture, le front pâli, attristé et inquiet :

« Je pense donc, disait l'auteur du traité, qu'une réquisition de témoignage devrait trouver le médecin muet. Est-ce à dire qu'il doive s'enfermer dans ce rôle passif ? Lié par une obligation de conscience envers le coupable, ne peut-il absolument rien pour l'innocent ? »

Gérard devint plus attentif encore :

« Il s'en faut bien. Qu'il s'adresse au criminel ; qu'il se déclare, *sans* à régler ensuite sa conduite conformément à son devoir, résolu à ne pas se prêter à une erreur de justice (Gérard l'avait fait) ; il avait eu recours à ce moyen d'intimidation, sans résultat) ; qu'il fasse appel à ce qui reste à cet homme de bons sentiments ; pourquoi réussirait-il moins dans cette tâche, avec la possibilité d'une évasion (Gérard n'avait pas à s'occuper), que le juge d'instruction ou le président de cour d'assises auxquels il arrive si souvent d'obtenir de l'accusé, en face d'une condamnation inévitable, la rétractation d'attestations fausses et intéressées ? Le procédé échoue-t-il ? Il reste la menace de refus des soins médicaux (cette menace ne pouvait avoir d'effet sur Daguerre dont la santé se rétablissait rapidement). Enfin, —disait le livre en terminant, si la prière et la menace restent inefficaces, l'innocent étant toujours en péril, on n'oserait blâmer un médecin qui irait trouver l'autorité judiciaire pour l'avertir, sans autre indication, qu'elle fait fausse route. Encore cette démarche elle-même pourrait-elle, non sans quelque raison, être considérée comme une dénonciation indirecte, rendue seulement excusable par la gravité des circonstances ; mais, au moins ne serait-elle pas une violation ouverte et préméditée de la loi. »

Gérard ferma le livre, se leva et se promena longtemps.

—Eh bien, oui, dit-il, j'irai trouver M. Laugier et j'éveillerai ses défiances en lui disant qu'il fait fausse route. Je n'outrepasse point mon droit. Et je suis quand même fidèle à mon devoir.

Cette résolution une fois prise, il la mit tout de suite à exécution.

M. Laugier se trouvait dans son cabinet ; le docteur lui fit passer sa carte.

On l'introduisit aussitôt.

Le juge, en lui indiquant un siège, le regarda d'un œil curieux. L'attitude de Gérard disait clairement qu'il était très ému et M. Laugier se demandait quel pouvait bien être le motif de cette émotion.

—Auriez-vous quelque chose à m'apprendre ? demanda-t-il.

—A vous apprendre, non, monsieur. . . . Cependant. . . .

—D'où vient que vous hésitez, docteur ? pourquoi ?

—M. Laugier, j'ai à vous faire une grave communication. Veuillez prendre mes paroles au pied de la lettre. . . . ne point essayer de lire entre les lignes. . . . et de m'amener à des explications plus précises.

—Vous me surprenez, monsieur Gérard. . . . A quoi tend ce préambule ? . . . Parlez, d'abord. . . . Nous verrons ensuite. . . . Vous comprenez bien que, sans vous avoir entendu, je ne puis prendre d'engagement formel à cet égard.

—M. Laugier, dit le médecin d'une voix ferme, vous vous trompez dans l'affaire Valognes en poursuivant M. Beaufort.

—Ah ! ce qui revient à dire que Beaufort est innocent !

—Oui, monsieur.

—Et bien, tant mieux. . . . Je ne lui en veux pas, moi, à Beaufort. Ce n'est pas une affaire personnelle que j'instruis contre lui. Mais il y a un coupable dans cette affaire. Du moment que vous vous portez garant de l'innocence de Beaufort, vous allez me donner sans doute le nom du véritable meurtrier !

—Ce nom, je ne le connais pas, dit Gérard d'une voix altérée.

—C'est encore possible, après tout. Mais vous allez me confier sans doute les raisons qui ont influé sur votre esprit et formé votre conviction. Que savez-vous ? Que pouvez-vous m'apprendre.

—Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit, monsieur : « Vous faite une grave, terrible, irréparable injustice en retenant M. Beaufort sous les verrous. Il est innocent. » Ne m'en demandez pas davantage.

M. Laugier se mit à rire :

—Excusez ma gaieté, docteur, mais comment voulez-vous que votre seule parole, —qui est celle d'un galant homme, je me hâte de le reconnaître, —contrebalance dans mon esprit les résultats probants de l'enquête à laquelle je me suis livré ? . . . Ce serait très facile, vraiment, de venir dire au juge chargé de suivre une affaire criminelle : « Eh, mon brave, pas si vite, arrêtez-vous ! . . . Vous vous trompez, savez-vous bien ? » Je suis prêt à vous croire. Encore faut-il cependant que vous m'en fournissiez les moyens ! Voyons, qu'avez-vous découvert ?

Le médecin ne répondit rien.

Le juge se mit à marcher de long en large dans son cabinet.

Evidemment, malgré tout, il était frappé de l'émotion profonde que reflétait le visage du jeune homme.

—Vous êtes tenu par le secret professionnel ? . . . dit-il.

—Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit. . . .

—Pas même la réponse à cette question si simple ?

Pas même.

—C'est comme si vous me répondiez, du reste, affirmativement ; car dans la négative vous n'eussiez pas hésité. C'est donc un secret que vous avez surpris, dans l'exercice de votre profession ? . . . Dès lors, je n'insiste plus, docteur. L'honneur vous oblige au silence.

—Du moins, croyez-moi, M. Laugier. . . . croyez-moi lorsque je vous jure que M. Beaufort est victime d'une erreur fatale. . . .

—Je crois que vous êtes de bonne foi, docteur.

—A la bonne heure. . . . Cela me soulage. . . . Puis-je espérer que vous allez remettre ce pauvre honnête homme en liberté ?

—Ceci est une autre affaire. J'ai dit que je vous croyais de bonne foi, mais votre simple et vague protestation ne peut me servir de preuve. . . . je le regrette vraiment. . . . Je dis : ce serait trop simple. . . . Les choses resteront donc en état. . . . et j'espère, M. Gérard, si votre conviction est aussi profonde qu'elle le paraît. . . .

—C'est une absolue certitude, M. Laugier. . . . interrompit le médecin.

—Tant mieux. . . . j'espère, disais-je, que vous trouverez un moyen de mettre la justice sur la voie des découvertes que vous avez faites vous-même. . . . sans livrer votre secret professionnel. . . . et sans porter atteinte à votre honneur de médecin.

—Ainsi, monsieur, je n'aurai rien changé à ce qui existe ?

—Rien. . . . du moins provisoirement. . . .

—Adieu donc, M. Laugier.

—Au revoir, docteur. . . . et non pas adieu.

Le magistrat, après la sortie de Gérard, resta longtemps rêveur.

—Saurait-il quelque chose ? murmura-t-il. Je le crois ! . . . Que sait-il ? Qu'a-t-il appris ? . . . S'il a un secret, le devoir lui défendra de parler, et ce secret, comment faire pour le lui arracher ?

Il réfléchit encore.

—Le lui arracher, c'est impossible, il sera sur ses gardes. . . . Le surprendre, c'est autre chose. . . . Peut-être apprendrons-nous aussi qu'il ne sait rien.

Il sonna. Un garçon de bureau parut.

—Savez-vous où est M. Pinson ? fit le magistrat.

—Il vient de rentrer il n'y a pas un quart d'heure et il m'a chargé de dire à monsieur le juge qu'il était à sa disposition. Je n'ai pu le faire, puisque monsieur le juge était occupé avec le docteur Gérard.

—Faites-le venir tout de suite.

Le garçon de bureau sortit. Presque aussitôt entra Pinson.

—Je vais vous confier une mission qui vous surprendra fort, monsieur Pinson, dit le juge.

—Il faudrait, pour qu'elle me surprit, qu'elle fût bien extraordinaire, monsieur le juge, car j'ai pour principe de ne m'étonner de rien.

—Le docteur Gérard sort de mon cabinet.

—Je l'ai aperçu en effet, tout à l'heure. Je l'ai même salué.

—Il est venu me jurer que Beaufort est innocent.

—C'est tout naturel, M. Beaufort est son ami. Et les preuves ?

—C'est ce que je lui ai demandé, des preuves. Le docteur s'est alors retranché derrière le secret professionnel. Il n'a pas répondu.

—Voilà qui est facile. Enfin, cela peut être vrai.

—Je l'ai pensé, M. Pinson et—afin de nous en assurer—je vous chargé de surveiller M. Gérard, de ne le point perdre de vue et de me rendre compte de ses moindres démarches.

—Ce sera fait. . . . Monsieur le juge peut y compter.

—Surtout, qu'il ne se doute de rien.

—Certes. . . . autrement toute surveillance deviendrait inutile.

—Tous les soirs, vous me trouverez, soit ici, soit chez moi. . . . et vous viendrez me faire votre rapport. . . .

—Il faut tout prévoir. . . . Il peut arriver que je sois retardé—que le docteur m'entraîne loin de Creil. . . . alors. . . .

—Quelle que soit l'heure avancée de la nuit, venez. . . . Je vous recevrai. . . .

—Dans ces conditions, c'est entendu. . . . Je vais me déguiser.

IV

Lorsqu'il sortit du cabinet de M. Laugier, Gérard ne rentra pas sur le champ chez sa mère, et si l'idée était venue à M. Pinson de le suivre, l'agent aurait pu découvrir du premier coup la piste nouvelle soupçonnée par le juge, car le médecin vint droit chez Daguerre.

Heureusement pour celui-ci—Pinson éprouva le besoin de se rendre à l'auberge où il était descendu, d'y changer de vêtements, de mettre une fausse barbe—une barbe brune admirable, qui ne lui laissait voir que les yeux et un point, large comme une pièce de cinquante centimes, de ses pommettes rouges. Il changea ensuite sa redingote contre une blouse et, comme il faisait un très beau soleil encore chaud, bien qu'on fût à la fin de septembre, il s'acheta un panama chez le chapelier voisin.

Puis il alluma sa pipe et s'en alla rôder sur le bord de l'Oise.

Nous avons dit tout à l'heure : heureusement pour Daguerre.

En effet, M. Pinson eut beau rôder aux alentours de la maison qu'il savait habitée par le docteur, afin de guetter la sortie du jeune homme, il en fut pour ses frais d'attente et ne vit point Gérard.

Deux heures se passèrent. Gérard apparut.

JULES MARY

(A suivre)

LE PECTORAL-CERISE D'AYER

N'a pas d'égal pour le prompt soulagement et le guérison rapide des Rhumes, des Toux, du Croup, de l'Enrouement, de la Perte de la Voix, du Mal de Gorge des Prédicateurs, de l'Asthme, de la Bronchite, de la Grippe et autres maladies de la gorge et des poumons. C'est le remède le mieux connu dans le monde entier pour la guérison de la toux, et il est recommandé par des médecins éminents et est la préparation favorite des chanteurs, des acteurs, des prédicateurs et des professeurs. Il adoucit la membrane enflammée, dégage le flegme, arrête la toux et amène le repos.

LE PECTORAL-CERISE D'AYER,

pris pour la consommation dans ses premières phases, arrête toute sorte de progrès de la maladie, et même dans ses dernières phases il calme la toux douloureuse et favorise un sommeil réparateur. Il est agréable au goût, n'a besoin que d'être pris en petites doses et n'est point un obstacle à la digestion ni n'intervient dans aucune des fonctions régulières des organes. Comme médecine de cas imprévus, chaque famille devrait être pourvue du Pectoral-Cerise d'Ayer.

"Ayant fait usage du Pectoral-Cerise d'Ayer dans ma famille pendant beaucoup d'années, je puis le recommander pour toutes les maladies qu'il prétend guérir. Sa vente augmente chaque année dans mon établissement, et mes pratiques croient que cette préparation n'a point d'égale comme curatif de la toux." — S. W. Parent, Queensbury, N. B.

LE PECTORAL-CERISE D'AYER.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les Droguistes. Prix \$1.00; six flacons, \$5.00. Prompt à agir, sûr de guérir.

PACIFIQUE CANADIEN

CHARS - DIRECTS

POUR

TOURISTES

Pour l'accommodation des porteurs de billets de 2^e classe, voyageront comme suit :

De Montréal à Seattle

Laisse la gare Dalhousie à 8.40 p.m.

Chaque mercredi

De Montréal à Saint-Paul

Laisse la Gare Windsor à 11.45 a.m.

Chaque samedi.

De Montréal à Chicago

Laisse la Gare Windsor à 9.00 p. m.

Chaque mardi.

De Montréal à Boston

Laisse la Gare Windsor à 8.20 p. m.

Chaque jeudi et vendredi.

Ces chars sont directs, sans changement

Pour billets et autres informations s'adresser à l'un des agents de la Cie. ou au

BUREAU des BILLETS à Montréal

266 RUE SAINT-JACQUES.

Coin de la rue McGill et aux Gares C. P. R.,

Jeux d'esprit et de combinaison

La salle du "Club d'Échecs et de Dames Canadien-Français" est ouverte tous les soirs, au No 480, rue des Seigneurs, Montréal. Les amateurs sont invités

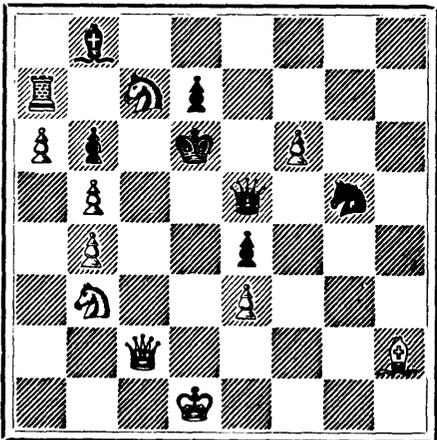
No 8. — CHARADE

Mon un est de chanvre, de lin,
Il sert exactement à faire
Mon deux ; ce n'est pas plus malin ;
Un simple nœud, voilà l'affaire.
Mon tout est un religieux
Dont l'austère et pauvre existence
Accuse du riche orgueilleux
La trop mondaine jouissance.

No 69. — PROBLEME D'ECHECS

Composé par M. G. B. Vallé

Noirs—8 pièces



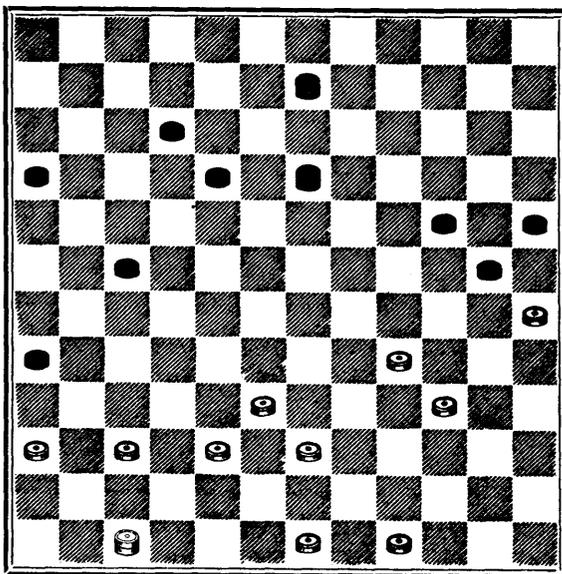
Blancs—10 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

No 79. — PROBLEME DE DAMES

Composé par M. J. B. Granger, Malborough, Mass.

Noirs—10 pièces



Blancs—11 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Solution de l'énigme No 7 : Épreuve.
Solutions justes : M. L. D. Gagnon St-Joachim, No 7 ; M. Alf. de la Chaudière, village St-Joseph, Beauce, No 6.

Solutions des problèmes d'Échecs No 67

| Blancs | Noirs |
|--------------------------------|-------|
| 1 F1C | 1 ? |
| 2 Mat selon le coup des Noirs. | |

No 68

| 1 T2FR | 1 ? |
|--------|-----|
|--------|-----|

Solution de la fin de partie No 8

| | |
|---------------------|---------------|
| 1 R2C | 1 T2C, éch. |
| 2 R2T | 2 T2FR |
| 5 T4T, échec | 3 R4T (meil.) |
| 4 R3C | 4 T2C, éch. |
| 5 R3T | 5 T2FR |
| 6 T5T, échec | 6 R3T |
| 7 R3C | 7 T2C, éch. |
| 8 R4T | 8 T2FR |
| 9 T6T, échec | 9 R2T |
| 10 T pr P et gagne. | |

Solution du problème de Dames No 77

| Blancs Noirs | | Blancs Noirs | |
|--------------|-----------|--------------|----|
| 39 | 33 | 26 | 50 |
| 44 | 57 | 31 | 33 |
| 68 | 61 | 56 | 67 |
| 57 | 51 | 67 | 17 |
| 46 | 39 | 17 | 46 |
| 52 | 2 | 20 | 72 |
| 2 | 51 | 54 | 65 |
| 51 | 71 gagne. | | |

Solutions justes par MM. Alf. Morin, E. Edmond, Ottawa ; Louis Chaput, J. B. Granger, Malborough, Mass. ; J. Charlebois, J. B. Guy, H. Longpré, N. Lamontagne, Montréal.

ANNONCE DE John Murphy & Cie

VISITEZ LE GRAND

BAZAR VIENNOIS

— DE —

JOHN MURPHY

— LE —

Grand Bazar Viennois

Est en pleine fonction.

— LE —

Grand Bazar Viennois

Fait l'admiration de tous les visiteurs

C'est la première fois à Montréal qu'un Bazar Viennois est offert au public.

Les prix des marchandises au Bazar Viennois sont décidément les plus bas sur le marché.

Ceux qui n'ont pas encore visité le Grand Bazar Viennois devraient le faire immédiatement.

Au Grand Bazar Viennois on y trouve de magnifiques vases avec peinture artistique, la variété en est grande et les prix toujours bas.

Lors même que vous ne désireriez pas acheter, visitez ce département, c'est un passe-temps agréable.

— ENTREZ GRATUITE —

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Tel. Tel. 2193

Federal Tel. 58

TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. B. LAVIOLETTE, M.D.,

217 Rue des Commissaires, Montréal.

V. ROY & L. E. GAUTHIER, Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

0 - RUE SAINT-JACQUES - 180

Édifice de la Banque d'Épargne

VICTOR ROY

L. E. GAUTHIER

Élévateur de plancher Chambre 8 et 4

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale, un an, 20 fr.; six mois, 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 17, rue Soufflot, Paris (France).



UN VRAI SUCCES.

Le Rév'd A. Antoine, de Red-Bugio, Tex., écrit : "Autant que je puis le juger je crois que le Tonic Nerveux du Père Koenig est un vrai succès. Je souffrais d'une maladie nerveuse excessivement douloureuse, et avant fait usage du Tonic je me suis guéri ; je suis bien encore comme autrefois."

CHUTE NIAGARA, ONT., 8 JUIL. 1889.

J'ai commencé à faire usage du Tonic Nerveux de Koenig en mai 1888. Avant de prendre cette médecine j'ai fait usage de bien d'autres remèdes... mais je n'en éprouvais aucun bien, me sentant sans cesse lourd mentalement et physiquement. Je n'ai pas cette sensation avec le Tonic et je suis convaincu qu'en suivant un traitement avec ce remède je trouverai bientôt la santé.

EAST GLENNVILLE, N.Y., 16 oct. 1890.

J'ai fait usage d'une bouteille du Tonic Nerveux du Père Koenig pour étourdissement et pour maladie de tête nerveuse. Tout ce que vous reclamez de votre fameux remède a parfaitement réussi, même plus. Je souffrais depuis un bon nombre d'années.

DAME P. HANCE.

GRATIS — Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., U.S.A., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED CO., CHICAGO, ILL.
A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille ; 6 pour \$5.

An Canada, par Saunders & Co, London, Ont. ; E. Léonard, Montréal, Qué. ; LaRochelle & Co, Québec.



LORSQUE VOUS VOYAGEZ

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes

Les Villes et Villages

Importants dans les deux Provinces.
Pour **PORT HURON, DETROIT, CHICAGO** et autres villes dans les Etats de l'Ouest, elle offre des avantages uniques ; étant la

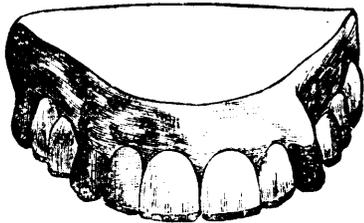
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE

sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua
Boston, Fall River, New-York

Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.
Pour plus amples informations, adressez vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal où à notre représentant

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

DR BROUSSEAU

No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entreient le scalpe en bon état, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste pharmacien,
122 rue St-Laurent.

BAUME RHUMAL

Est le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement, la bronchite, l'asthme, la consommation et toutes les affections de la gorge et des poumons. En vente partout à 25c la bouteille. 20 doses par bouteille. Dépôt général à la PHARMACIE BARIDON, 1707, rue Ste-Catherine, Montréal.

* Une nourriture. — Un breuvage. — Un médicament — *

— L E —

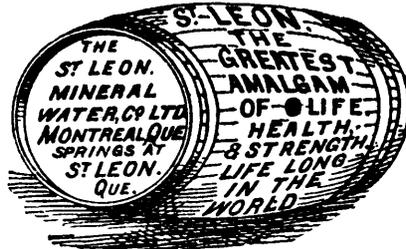
JOHNSTON'S FLUID BEEF

Se substitue avec avantage à la viande même.

C'est un tonique stimulant et la seule préparation qui donne le Thé de Bœuf nourrissant

2482

ROBERT A. D. 27, rue St-André. — Seul Comment se servir de l'Eau Minérale St-Léon embouteilleur.



Téléphone 1432.

Cette eau célèbre est en vente, à seulement 25c le gallon, par les principaux pharmaciens, et épiciers, en gros et en détail par la CIE D'EAU ST-LEON, 54, Carré Victoria, Montréal. Branches : 130, St-Laurent et 1443 Notre-Dame.

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant déjeuner. Un ou deux verres, aux repas, agiront d'une manière très efficace contre la dyspepsie.

Prenez cette eau qui est un des meilleurs altératifs, buvez-en tous les jours, un verre toutes les deux ou trois heures, dans les maladies chroniques, vous changerez et purifierez votre sang.

Les médecins recommandent de se servir de l'Eau St-Léon comme préservatoire des maladies occasionnées par les boissons fortes. On envoie gratuitement sur demande des circulaires contenant des certificats importants

MAISON - BLANCHE

65 - RUE SAINT-LAURENT - 65

Merceries et Chapeaux pour Hommes et Garçons, Grand Assortiment

à UN SEUL PRIX

T. BRICAULT

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

" WESTERN "

INCORPORÉE EN 1851

Capital..... \$1,200,000
Actif au-delà de..... 1 550 000
Revenu pour l'année 1891..... 1,800 000

J. E. R. JUCH & FILS Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques.

ARTHUR HUGES, Agent du denier français. PIERRE DUPONT, Insp. des Agence

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER
Le Célèbre

CHOCOLAT MENIER

VENTES ANNUELLES DEPASSENT 33 MILLIONS DE LIVRES.

Ecrire pour Echantillons gratuits à C. ALFRED CHOUILLOU, MONTRÉAL.

LA MACHINE A TRICOTER
A UNE PIASTRE

Ayez

L'œil

à

ceci

Demandez-la à votre agent de machine à coudre ou bien envoyez un timbre-poste de 5 cents pour obtenir des détails et une liste des prix. Cela vaut \$2.00.

S'adresser à GREENMALL BROS
Manuf., Georgetown, Ont

A. LEOPRED

(Gradué de Laval et de McGill)

INGENIEUR DES MINES

Bureau principal : Québec ; Succursales : Sherbrooke ; Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

— Pour tout ce qui a rapport aux mines —

DOMINION PIANOS.

Pas d'agents. Veuillez vous adresser directement au magasin. Visite et correspondance sollicitées.



Un bienfait pour le beau sexe

Poitrine parfaite par les

Poudres

Orientales

les seules

qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT

— ET LA —

Fermete des Formes de la Poitrine

CHEZ LA FEMME

SANTE ET BEAUTE !

1 boîte, avec notice, \$1 ; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance :

L. A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine

MONTRÉAL Tél Bell 6513

A1. Un Article Parfait



La qualité la plus pure de Crème de Tartre ; le meilleur Bi-Carbonate de Soude à double cristallisation est employé pour la préparation de cette Poudre à pâtisseries.

Il a toujours été coté A1 dans les familles depuis au-delà de 30 ans et est malade tenant (si possible), meilleur que jamais. Tous les Meilleurs Epiciers le Vendent

BAUME NASAL

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.

NE FAILLIT SOULAGE, NETTOIE, GUERIT. JAMAIS

Soulage à l'instant. Guérit pour toujours, Infaillible. GUERIT

Plusieurs soldantes maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que : Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est que vous avez le Catarrhe ; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez avisé à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payé sur réception du prix (socts. ou \$1.00) en adressant

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

CATARRHE